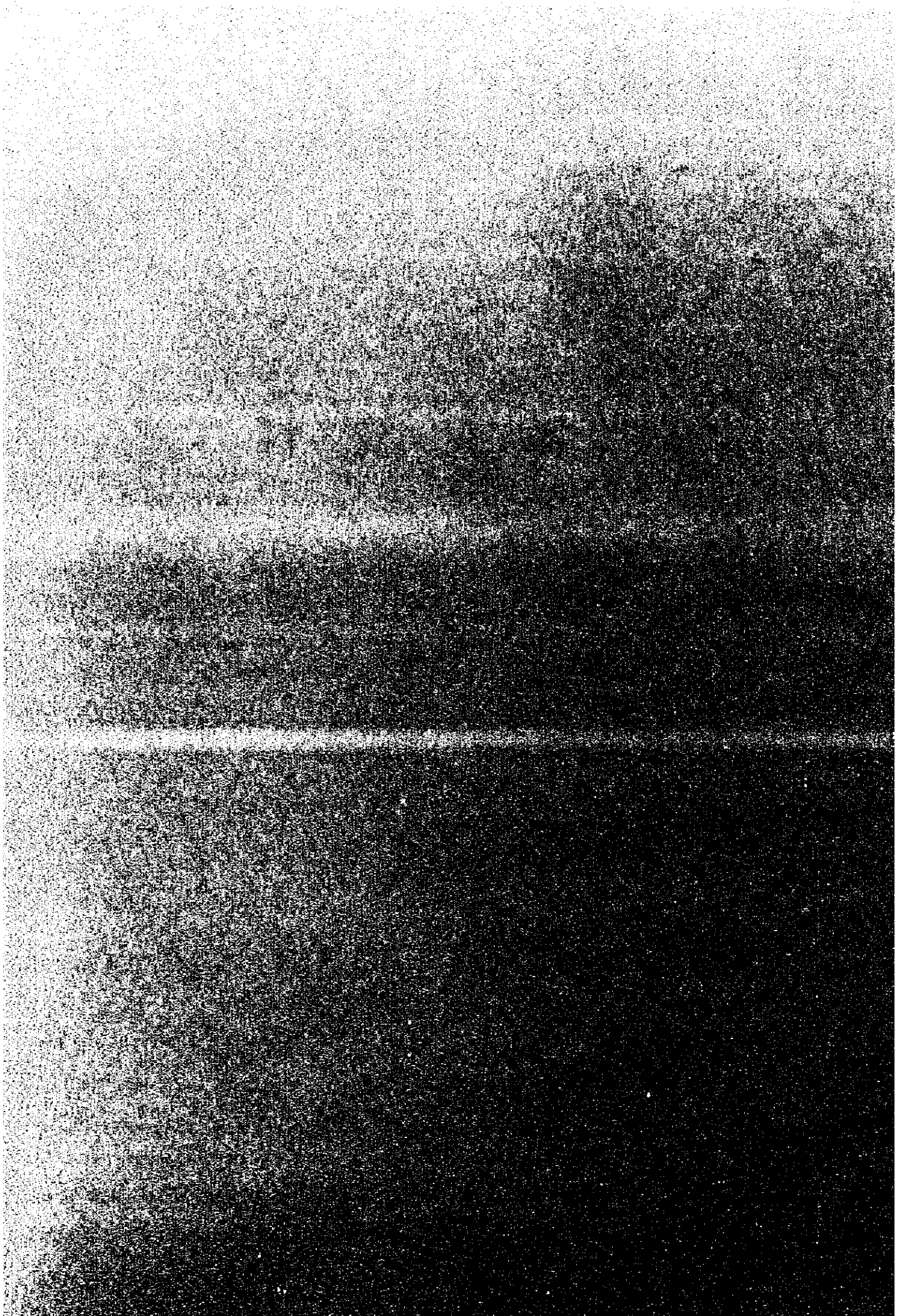


添付資料



PROCÈS-VERBAL DES DISCUSSIONS
RELATIVES A L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE
PROJET DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DE
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

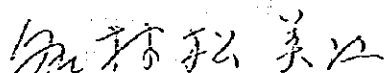
Face à la requête formulée par le gouvernement de la République centrafricaine, le gouvernement du Japon a décidé de mettre en oeuvre une étude préliminaire sur le Projet de construction de salles de classe de l'enseignement primaire (désigné ci-après comme "le Projet"), et l'a confié à l'Agence japonaise de coopération financière non-remboursable (désigné ci-après comme "la JICA").

La JICA a envoyé une Mission d'étude préliminaire qui, dirigée par Mlle. Yoshie MURAMATSU, Deuxième division de l'étude des projets, Département de l'étude des projets de la coopération financière non-remboursable, JICA, séjournera en République centrafricaine du 21 février au 12 mars.

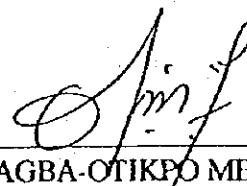
La mission a tenu une série de discussions avec les responsables concernés du gouvernement de la République centrafricaine et exécuté des études sur le terrain dans des sites faisant l'objet de l'étude.

A la suite des résultats des discussions et études sur le terrain, les deux parties ont convenu de ce qui est mentionné en Appendice.

Fait à Bangui, le 26 février 1999



Mlle. Yoshie MURAMATSU
Chef de mission
Mission de l'étude préliminaire
JICA



S. E. Monsieur AGBA-OTIKPO MEZODÉ
Ministre de l'Éducation Nationale et de la
Recherche Scientifique
République Centrafricaine

APPENDICE

1. Objectif du Projet

Le présent Projet a pour objectif d'aider la République centrafricaine (désigné ci-après comme "le Centrafrique") dans le développement de ses ressources humaines en améliorant les conditions éducatives par le biais de l'aménagement, la construction d'écoles primaires et de salles de classe, d'installations auxiliaires et de matériels scolaires dans les circonscriptions scolaires de Bangui et de l'Ombella Mpoko.

2. Organismes d'exécution

Les organismes d'exécution du présent Projet sont les suivants:

Organisme responsable: Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique

Organisme d'exécution: Direction des constructions et des équipements scolaires

3. Contenu de la requête de la partie centrafricaine

A la suite des discussions, la partie centrafricaine a adressé une requête dont le contenu est comme suit:

(1) Zones et écoles faisant l'objet de la requête

Voir l'Annexe 1.

(2) Installations et matériels

Voir l'Annexe 2.

(3) La partie centrafricaine a demandé avec insistance la construction de clôtures pour sécuriser des installations et matériels d'école contre le vol ou le vandalisme dans la ville de Bangui.

4. Directions principales de la coopération

(1) Choix des sites

A la suite des discussions, les deux parties ont confirmé les principaux critères relatifs au choix des sites du Projet comme mentionnés dans l'Annexe 3. Cependant, les sites du présent Projet seront décidés après examen ultérieur. Donc, les zones et écoles ci-dessus ne sont pas définitives.

(2) Conception des installations et matériels

A la suite des discussions, les deux parties ont confirmé les directions principales relatives à la conception des installations et matériels comme mentionnées dans l'Annexe 4. Cependant, les composantes du présent Projet seront décidées après examen ultérieur. Donc, les installations et matériels ci-dessus ne sont pas définitifs.

bm

5. Système de la coopération financière non-remboursable du Japon

- (1) La partie centrafricaine a compris le système de la coopération financière non-remboursable du Japon mentionné dans l'Annexe 5, expliqué par la mission.
- (2) La partie centrafricaine a compris les dispositions à prendre par le pays bénéficiaire mentionnées dans l'Annexe 6 pour une bonne exécution du Projet, et s'est engagée à les exécuter au cas où le financement serait accordé au Projet.

6. Calendrier futur

- (1) La mission d'étude continuera à faire l'étude sur place jusqu'au 12 mars 1999.
- (2) Après le retour au Japon, la mission procédera à l'analyse des résultats de l'étude et examinera la pertinence et l'urgence de la coopération, ainsi que la forme possible et l'envergure de la coopération. Elle rapportera ensuite les résultats au gouvernement du Japon.

En se basant sur ce rapport, le gouvernement du Japon prendra une décision visant à mettre en oeuvre ou non l'étude du plan de base du Projet.

ANNEXE 1 Zones et écoles faisant l'objet de la requête centrafricaine

Les noms de neuf écoles de la ville de Bangui et de douze écoles de la préfecture de l'Ombella Mpoko sont mentionnés ci-dessous.

n°	
1	DAMALA
2	PÉTÉVO
3	GALABADJA
4	KOUDOUKOU
5	BAYA-DOMBIA
6	SI JEAN
7	ASSANA
8	CENTRE FILLES
9	BOY-RABE MIXTE

n°	
1	BOGRELE
2	BOUYEMBE
3	BOGBALOKO
4	GAGA
5	ZADO
6	SAKAI
7	BATAYANGA
8	BOTAMBI
9	BIMON
10	BAMBOU
11	BOGOURA
12	MBI-CHUTES

hm

7

ANNEXE 2 Installations et matériels faisant l'objet de la requête centrafricaine

1. Installations

- (1) Salles de classe
- (2) Bureau de directeur
- (3) Salle de maîtres et magasin
- (4) Latrines

2. Matériels

- (1) Tables-bancs
- (2) Tables et chaises pour enseignants
- (3) Tables et chaises pour directeurs
- (4) Tableaux noirs
- (5) Armoires
- (6) Jeux de matériels scolaires de base
- (7) Matériels d'entretien

gm

of

ANNEXE 3 Critères de choix des sites

- (1) Sites où sont impossibles la satisfaction nécessaire et absolue des installations et matériels indispensables pour la vulgarisation complète de l'enseignement primaire, besoins humains fondamentaux, en comptant sur l'auto-assistance du gouvernement de la République centrafricaine, des collectivités locales et des habitants.
- (2) Sites où le nombre des enfants en âge de scolarisation et le taux de scolarisation sont connus et les besoins actuels et futurs des installations sont bien saisis.
- (3) Sites où les installations existantes sont considérablement décrépies et détériorées et qui nécessitent la réhabilitation urgente pour prévenir le danger de l'effondrement.
- (4) Sites où la réhabilitation partielle ne permet pas de s'assurer les environnements de l'éducation adéquats.
- (5) Sites où la densité des classes est excessivement élevée malgré l'application du système de double-flux et de classes multigrades et qui nécessitent l'élargissement immédiat des installations pour contenir les élèves.
- (6) Sites où il est assuré l'affectation des enseignants, du personnel et des mesures budgétaires nécessaires après la réalisation et où la gestion et l'entretien des installations et matériels peuvent être assurés de manière appropriée par le gouvernement centrafricain, la collectivité locale et les habitants.
- (7) Sites où ne sont pas prévus des programmes de construction des installations par le gouvernement centrafricain, la collectivité locale, les habitants ou par d'autres bailleurs de fonds.
- (8) Sites où les habitants comprennent le présent Projet et peuvent collaborer de façon active à travers l'association des parents d'élèves.
- (9) Sites où un extrait cadastral indique que la propriété appartient à l'État.
- (10) Sites dont la topographie, la superficie et la forme de l'emplacement sont appropriées à la construction des installations.
- (11) Sites où des véhicules de travaux peuvent accéder pour transporter des matériels et matériaux de construction.
- (12) Sites qui ne posent pas de problème de sécurité.

ljm

of

ANNEXE 4 Critères pour la conception des installations et matériels

1. La conception des installations et matériels sera effectuée en tenant compte des normes techniques de conception des installations éducatives et celles des matériels éducatifs en vigueur en Centrafrique de manière à pouvoir atteindre l'objectif du Projet et produire le maximum d'effets de contribution attendus.
2. Les installations et matériels seront conçus de façon à s'adapter aux conditions naturelles, aux environnements sociaux et au programme d'éducation de la zone bénéficiaire.
3. Les spécifications des installations et matériels seront celles qui satisfassent le niveau minimum nécessaire pour l'enseignement primaire.
4. Les installations et matériels auront le minimum de résistance nécessaire aux désastres naturels prévisibles.
5. Les installations et matériels seront ceux dont l'entretien après la réalisation est le plus facile (la technique d'entretien et l'approvisionnement en pièces de rechange compris).

lgn

of
7

ANNEXE 5 Programme d'aide financière non-remboursable du Japon

1. Procédure de l'aide financière non-remboursable

Le programme d'aide financière non-remboursable est exécuté selon la procédure suivante.

1) Demande (requête effectuée par le pays bénéficiaire)

Études (étude préliminaire/étude du concept de base effectuées par la JICA)

Estimation et approbation (estimation par le gouvernement du Japon et approbation par le Conseil des ministres du Japon)

Détermination de l'exécution (Échange de Notes entre les deux gouvernements)

Exécution (Mise en oeuvre du Projet)

- 2) Lors de la première étape, la requête présentée par le pays bénéficiaire, est examinée par le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires étrangères) afin de déterminer si elle est pertinente dans le cadre de l'aide financière non-remboursable. Au cas où il serait confirmé que la requête est prioritaire en tant que projet d'aide financière non-remboursable, le gouvernement du Japon demande à la JICA de procéder à une étude.

Lors de la seconde étape, l'étude (étude du concept de base) est effectuée par la JICA ayant conclu un contrat avec une société de consultation japonaise chargée de l'exécution.

Lors de la troisième étape (estimation et approbation), le gouvernement du Japon décide, sur la base du rapport d'étude du concept de base élaboré par la JICA, si le Projet convient au cadre de l'aide financière non-remboursable. Il est ensuite soumis pour approbation au Conseil des ministres.

Lors de la quatrième étape (détermination de l'exécution), l'exécution du Projet approuvé par le Conseil des ministres est officiellement déterminée par la signature de l'Échange de Notes entre les deux gouvernements

Au fur et à mesure de l'exécution du Projet, la JICA accélérera le processus d'exécution en apportant son soutien au pays bénéficiaire pour la procédure d'appel d'offres, les signatures des contrats et les autres opérations nécessaires.

2. Contenu de l'étude

1) Contenu de l'étude

Le but de l'étude (étude du concept de base) effectuée par la JICA est de fournir un document de base permettant de déterminer si un projet est exécutable ou non dans le cadre du Programme d'aide financière non-remboursable du Japon. Le contenu de l'étude est le suivant:

- a) confirmer l'arrière-plan de la requête, les objectifs et les effets du Projet ainsi que les capacités de maintenance du pays bénéficiaire nécessaires à l'exécution du Projet
- b) évaluer la pertinence de l'aide financière non-remboursable du point de vue technologique et socio-économique
- c) confirmer le concept de base du plan convenu après discussions entre les deux parties
- d) préparer un plan de base du Projet
- e) estimer les coûts du Projet

Le contenu de la requête n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de l'aide financière non-remboursable. Le concept de base du projet doit être confirmé par rapport au cadre d'aide financière non-remboursable du Japon.

M

7

Le gouvernement du Japon demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures qui pourraient s'avérer pour assurer son indépendance lors de l'exécution du Projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme du pays bénéficiaire en charge de l'exécution du Projet. Par conséquent, l'exécution du Projet doit être confirmée par toutes les organisations concernées du pays bénéficiaire par la signature des minutes des discussions.

2) Sélection des consultants

En vue de la bonne exécution du Projet, la JICA effectue une sélection parmi les consultants enregistrés auprès de la JICA après avoir procédé à un examen des propositions soumises par ces derniers. Le consultant sélectionné procède à l'étude du plan de base et élabore le rapport sur la base des références fournies par la JICA.

A l'étape de conclusion du contrat entre le consultant et le pays bénéficiaire après l'Échange de Notes, la JICA recommande le même consultant que celui qui a participé à l'étude du concept de base afin d'assurer une cohérence technique entre l'étude du concept de base et le plan détaillé.

3. Plan de l'aide financière non-remboursable du Japon

1) Qu'est qu'une aide financière non-remboursable?

Le Programme d'aide financière non-remboursable accordé au pays bénéficiaire des fonds non-remboursables qui permettront de fournir les installations, les équipements et les services (main d'oeuvre ou transport, etc.) pour le développement socio-économique du pays, selon les principes suivants et conformément aux lois et réglementations afférentes du Japon. L'aide financière non-remboursable n'est pas effectuée sous forme de don en nature au pays bénéficiaire.

2) Échange de Notes (E/N)

L'aide financière non-remboursable du Japon est accordée conformément aux Notes échangées entre les deux gouvernements et dans lesquelles sont confirmés, entre autres, les objectifs, la durée, les conditions et le montant de l'aide.

3) La "durée de l'aide" s'inscrit dans l'année fiscale dans laquelle le Conseil des ministres a approuvé le Projet. Toutes les procédures d'aide, Échange de Notes, conclusion des contrats avec le consultant et le contractant et paiement final à ceux-ci, doivent être achevées durant cette année fiscale.

Toutefois, en cas de retard lors de la livraison, de l'installation ou de la construction due à des éléments incontrôlables tels que les conditions météorologiques, la durée de l'aide financière non-remboursable pourra être prolongée d'une année fiscale supplémentaire après accord entre les deux gouvernements.

4) L'aide doit être en principe réservée exclusivement à l'achat de produits provenant du Japon ou du pays bénéficiaire, et aux services des ressortissants japonais ou du pays bénéficiaire.

Le terme "ressortissant japonais" signifie les personnes physiques japonaises ou les personnes morales japonaises dirigées par des personnes physiques japonaises.

Lorsque les deux gouvernements le jugent nécessaire, l'aide financière non-remboursable peut être utilisée pour les produits ou les services tel que le transport d'un pays tiers (autre que le Japon ou le pays bénéficiaire).

Toutefois, dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, les principaux contractants, à savoir le consultant, l'entrepreneur et la société de commerce nécessaires à l'exécution de l'aide doivent en principe être exclusivement des ressortissants japonais.

5) Nécessité de la vérification

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé conclura les contrats en Yen japonais avec les ressortissants japonais. Ces contrats seront vérifiés par le gouvernement du Japon. Cette vérification est nécessaire car les fonds de l'aide financière non-remboursable proviennent des taxes des citoyens japonais

6) Dispositions à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire

Lors de l'exécution de l'aide financière non-remboursable, le pays bénéficiaire devra prendre les dispositions suivantes:

- (1) Acquérir, dégager et niveler le terrain nécessaire pour les sites du Projet, avant le commencement des travaux de construction,
- (2) Assurer les installations de distribution d'électricité, d'approvisionnement et d'évacuation des eaux ainsi que les autres utilités nécessaires à l'intérieur et aux alentours du site,
- (3) Prévoir les bâtiments nécessaires avant les travaux d'installation dans le cas où le Projet consiste à fournir des équipements,
- (4) Prendre en charge la totalité des dépenses et l'exécution rapide du déchargement, du dédouanement dans le port de débarquement et le transport terrestre des produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable,
- (5) Exonérer les ressortissants japonais de droits de douane, taxes intérieures et ou autres levées fiscales imposées dans le pays bénéficiaire eu égard à la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés,
- (6) Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis en relation avec la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés, toutes les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours dans le pays bénéficiaire pour l'exécution des travaux,
- (7) "Usage adéquat"
Le pays bénéficiaire est requis d'entretenir et d'utiliser les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable de manière adéquate et efficace et de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance ainsi que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par l'aide financière non-remboursable,
- (8) "Réexportation"
Les produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable ne doivent pas être réexportés à partir du pays bénéficiaire,
- (9) Arrangement bancaire (A/B)
 - a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé devra ouvrir un compte à son nom dans une banque au Japon (ci-après dénommée la "Banque"). Le gouvernement du Japon exécutera l'aide financière non-remboursable en procédant aux paiements en Yen japonais pour couvrir les obligations du gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé conformément aux contrats vérifiés.
 - b) Les paiements seront effectués lorsque les demandes de paiement seront présentées par la Banque au gouvernement du Japon conformément à l'Autorisation de Paiement émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.

lm

of

ANNEXE 6 Les mesures que la partie centrafricaine devra prendre dans le cas d'une mise en oeuvre de la coopération financière non-remboursable

1. Le Ministère de l'éducation nationale et les collectivités locales devront acquérir les terrains nécessaires pour le Projet et garantir ces propriétés foncières.
2. Le Ministère de l'éducation nationale devra défricher, terrasser et niveler les sites du Projet jusqu'au terme qui sera fixé.
3. Selon les nécessités, le Ministère de l'éducation nationale devra aménager les routes d'accès nécessaires pour les travaux de construction.
4. Selon les nécessités, le Ministère de l'éducation nationale devra dégager des installations existantes avant le commencement des travaux et garantir la continuation des cours pendant les travaux.
5. Selon les nécessités, le Ministère de l'éducation nationale devra faire les travaux de construction des installations annexes telles que jardins, réverbères, portails, clôtures.
6. Selon les nécessités, le Ministère de l'éducation nationale devra installer les branchements de ligne électrique, de distribution d'eau et d'égout jusqu'aux sites.
7. Le Ministère de l'éducation nationale devra faire des efforts pour offrir le maximum de chances de scolarisation aux enfants par les installations construites et matériels aménagés grâce à la coopération financière non-remboursable.
8. Le Ministère de l'éducation nationale devra s'assurer des enseignants et personnels nécessaires pour l'usage actif et efficace des installations construites et matériels aménagés grâce à la coopération financière non-remboursable.
9. Le Ministère de l'éducation nationale devra s'assurer les budgets et personnels nécessaires pour l'entretien approprié des installations construites et matériels aménagés grâce à la coopération financière non-remboursable.
10. Le Ministère de l'éducation nationale devra faire le suivi périodique, donner des conseils et faire des orientations selon le besoin, pour que les installations construites et matériels aménagés par la coopération financière non-remboursable soient gérés de façon appropriée par les collectivités et communautés locales, les associations des parents d'élèves.
11. Le Ministère de l'éducation nationale devra payer, à la banque japonaise, les commissions telles que commission de conseil de l'autorisation de paiement (A/P), commission de paiement, pour les services bancaires basés sur l'arrangement bancaire.
12. Le Ministère de l'éducation nationale devra faire la démarche et l'exonération nécessaires pour le dédouanement rapide des produits destinés au Projet, et informer, sous sa responsabilité, les organismes concernés de la nécessité absolue de l'exonération.

Handwritten signature

Handwritten mark

13. Le Ministère de l'éducation nationale devra exonérer les nationaux japonais des droits de douane, des taxes intérieurs et d'autres charges financières qui pourraient être imposés par le gouvernement du Centrafrique, à l'égard de la fourniture des produits et des services effectués en vertu des contrats vérifiés. Il devra informer sous sa responsabilité les organismes concernés de la nécessité absolue de l'exonération.
14. Le Ministère de l'éducation nationale devra accorder aux nationaux japonais dont les services seront nécessaires à propos de la fourniture des produits et des services effectués en vertu des contrats vérifiés les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours en Centrafrique afin qu'ils puissent exécuter leur travail.
15. Le Ministère de l'éducation nationale devra délivrer les autorisations et permis nécessaires à l'exécution du Projet.
16. Le Ministère de l'éducation nationale et les collectivités locales devront supporter tous les frais nécessaires pour l'exécution du Projet à part les frais qui sont couverts par la coopération financière non-remboursable.

mm

87

調査団の構成

中央アフリカ国 小学校建設計画 予備調査

1. 総括 : 村松 美江 国際協力事業団 無償資金協力調査部

調査第二課

2. 計画管理/教育行政 : 荻野 有子 国際協力事業団 無償資金協力調査部

調査第二課

3. 調査/調達計画Ⅰ : 水野 敬子 (財)日本国際協力システム

(教育計画/社会環境)

4. 調査/調達計画Ⅱ : 加藤 康浩 (財)日本国際協力システム

(施設・機材計画)

5. 通訳 : 石川 正志 (財)日本国際協力センター

中央アフリカ共和国「小学校建設計画」予備調査(B) 現地調査日程

日 順	月 日	曜 日	行程			宿 泊 地		
			官団員		コンサルタント・通訳			
			総括	計画管理				
1	2/20	土	成田発12:30(AF275) バリ着17:20			バリ		
2	21	日	バリ発10:30(AF840) ドゥアラ着17:00 ドアラ発18:40 (RK876) バンギ着20:20			バンギ		
3	22	月	日本大使館表敬、対外関係省表敬 国家教育省表敬・協議			バンギ		
4	23	火	国家教育省協議 世銀との協議			バンギ		
5	24	水	保健省(子供の健康無償)、ユニセフ現地事務所(教育・子供の健康無償)との協議 市内小学校視察			バンギ		
6	25	木	国家教育省ミニッツ協議 フランス協力部			バンギ		
7	26	金	国家教育省ミニッツ署名 日本大使館報告 バンギ発23:20(RK262)			バンギ		
8	27	土	バリ着07:35 バリ発23:20(AF274)	市内小学校視察		バンギ		
9	28	日	成田着19:00	団内協議・資料整理・代理店調査		バンギ		
10	3/1	月	X	オンベラ・ムボコ県地方小学校視察		バンギ		
11	2	火		UNESCO現地事務所・UNDP現地事務所 世界銀行現地事務所 バンギ発23:00(RK234)		バンギ		
12	3	水		バリ着07:15 バリ発16:05(AF288)	CARSA(日本のNGO) 国家教育省情報収集 計画省情報収集		バンギ	
13	4	木		成田着11:45	国家教育省情報収集 計画省情報収集 World Food Programme		バンギ	
14	5	金		X	国家教育省情報収集 EU		バンギ	
15	6	土			市内要請サイト視察		バンギ	
16	7	日			団内協議・資料整理		バンギ	
17	8	月			オンベラムボコ県及び 市内要請サイト視察 市場調査		バンギ	
18	9	火			国家教育省 計画省 大使館大使表敬		バンギ	
19	10	水			計画省、国家教育省学校 施設課、水道局、UNICEF UNESCO		バンギ	
20	11	木			国家教育省学校施設課、 仏協力部、計画省		バンギ	
21	12	金			関係各省調査報告 大使館報告 バンギ発23:20(RK262)		機中	
22	13	土			バリ着07:35 バリ発23:20(AF274)			機中
23	14	日			成田着19:00			

面会者リスト

Ministere Delege a L'Economie at Plan et a la Cooperation Internationale

Mr. Jacob Mbaitadjim	Ministre
Mr. Mbatoube Luther	Chef de Division Coopération
Mr. Simon Mamadou Maina	Chef de Cabinet
Mr. Detoua Nossi David	Expert National Division Programmes et projets
Ms. Dede Kibanda Dariete	Expert National Coopération Bilatéral

Ministere de l'education National et de la Recherche Scientifique

Mr. Agba Otikpo Mezode	Ministre
Mr. Yangana -Yahoate Augustin	Chef de Cabinet du Ministre
Mr. Sopioma Romaiy	Secrétaire Général
Mr. Wenezoui Luc	Chargé de Missions à Recherche Scientifique
Mr. Zianthe Timothee D.O.G	Directeur du Construction et Equipements Scolaires
Ms. Gresenwet Georgine	Assistant du Secrétaire général de l'éducation nationale
Mr. Bessafi Jean Blaise	Chef de section enseignement Prescolaire et fondamental I
Mr. Philippe Yongayine	IEFI, C.C.S.Ombella -Mpoko
Mr. Bere Jacob	Directeur de l'Eenseignement Fondamental I

UNICEF

Mr. Diallo Souleymane	Representant
Dr. Andele Karimow	Administrateur, Sante/Nutrition
Ms. Ndhguere Sophie	P.O. Education

Coopération Française

Mr. Herve Cronel	Chef de Mission
Mr. Alain Bertranew	Conseiller pour l'Education et la Culture
Mr. Christian Coulomb	Conseiller pour la Sante

UNESCO

Ms. Mathey Mami José	Chef de Bureau UNESCO Representante pour le Tchad et RCA
----------------------	---

UNDP

Mr. Begi Messing	Representant Adjoint
Mr. Mbringa Takama	Conseiller Developpement Durable

World Bank

Mr. Déo Ndikumana	Économiste Résident
-------------------	---------------------

World Food Programme

Mr. Michel Lagtesse Représentant

CARSA "Association de Soutien au Développement de la République Centrafricaine"

Mr.Katsutoshi Tsuyukubo Conseiller Technique

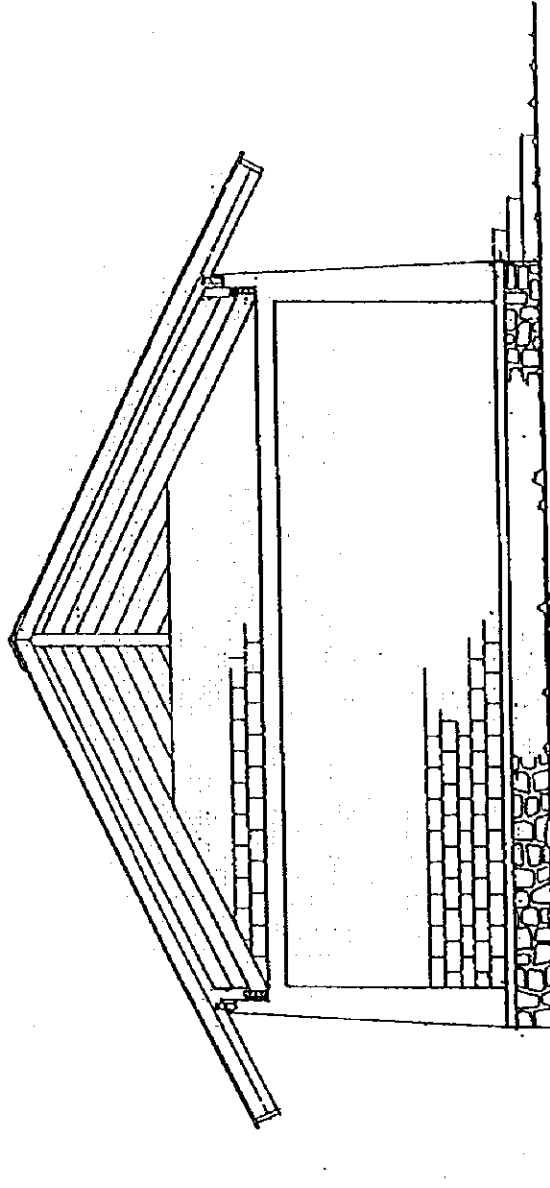
Europe Union

Mr. Lucien Pagni Conseiller Economique

PROTOTYPE III^{ème} PROJET EDUCATION
VERSION AMELIOREE PAR LA DIRECTION
DES CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS
SCOLAIRES

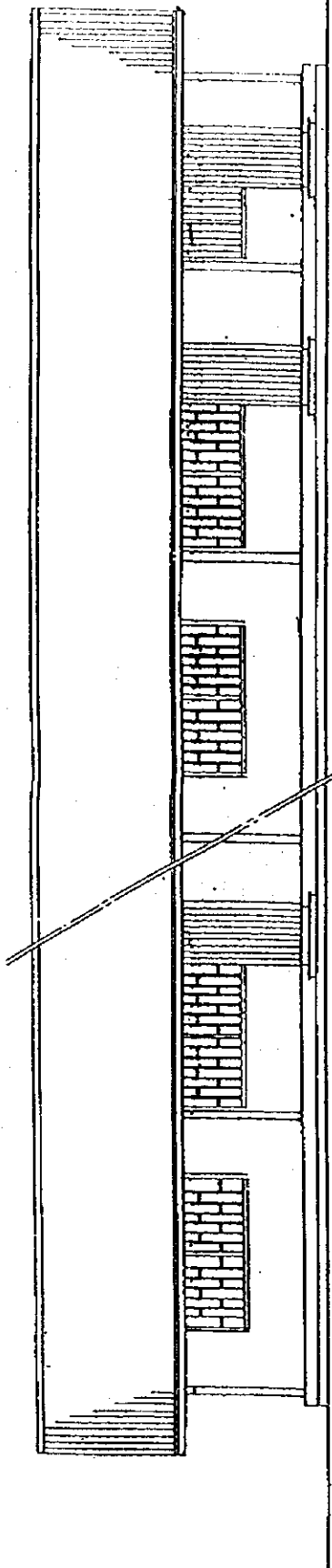
POTEAU ET CHAINAGE
EN B.A

FACADE LATERALE



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
M. E. C. R. T.	
COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETEN DU	
DC.E.S. : 11 ^{ème} PROJET EDUCATION BCA / IOA / BM	
FACADE LATERALE	
SYNERGY INTERNATIONAL S.A.	ech: 1/50
Plan n° 0512	(Nov. 93)

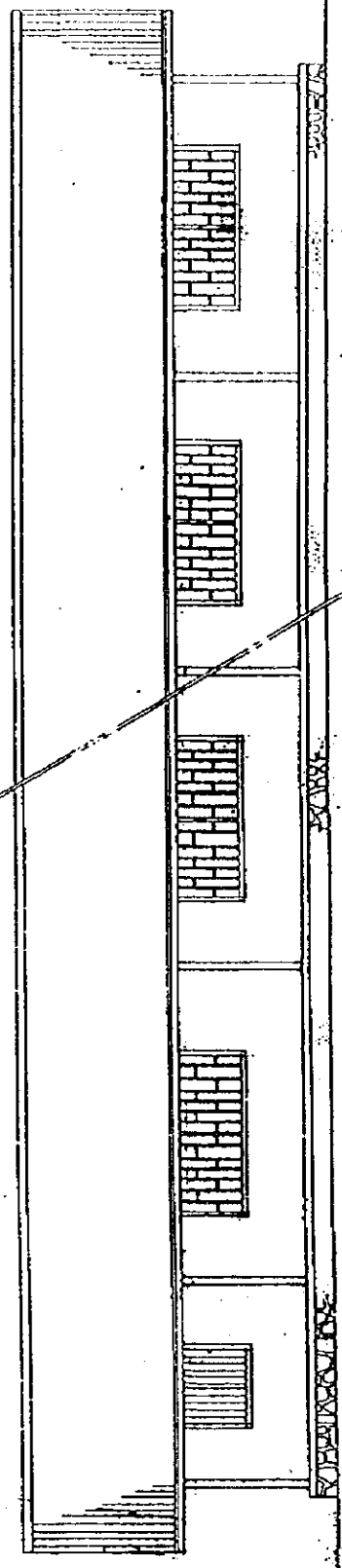
RETOITURE BANQUE MONDIALE



FAÇADE PRINCIPALE

CARACTERISTIQUES:

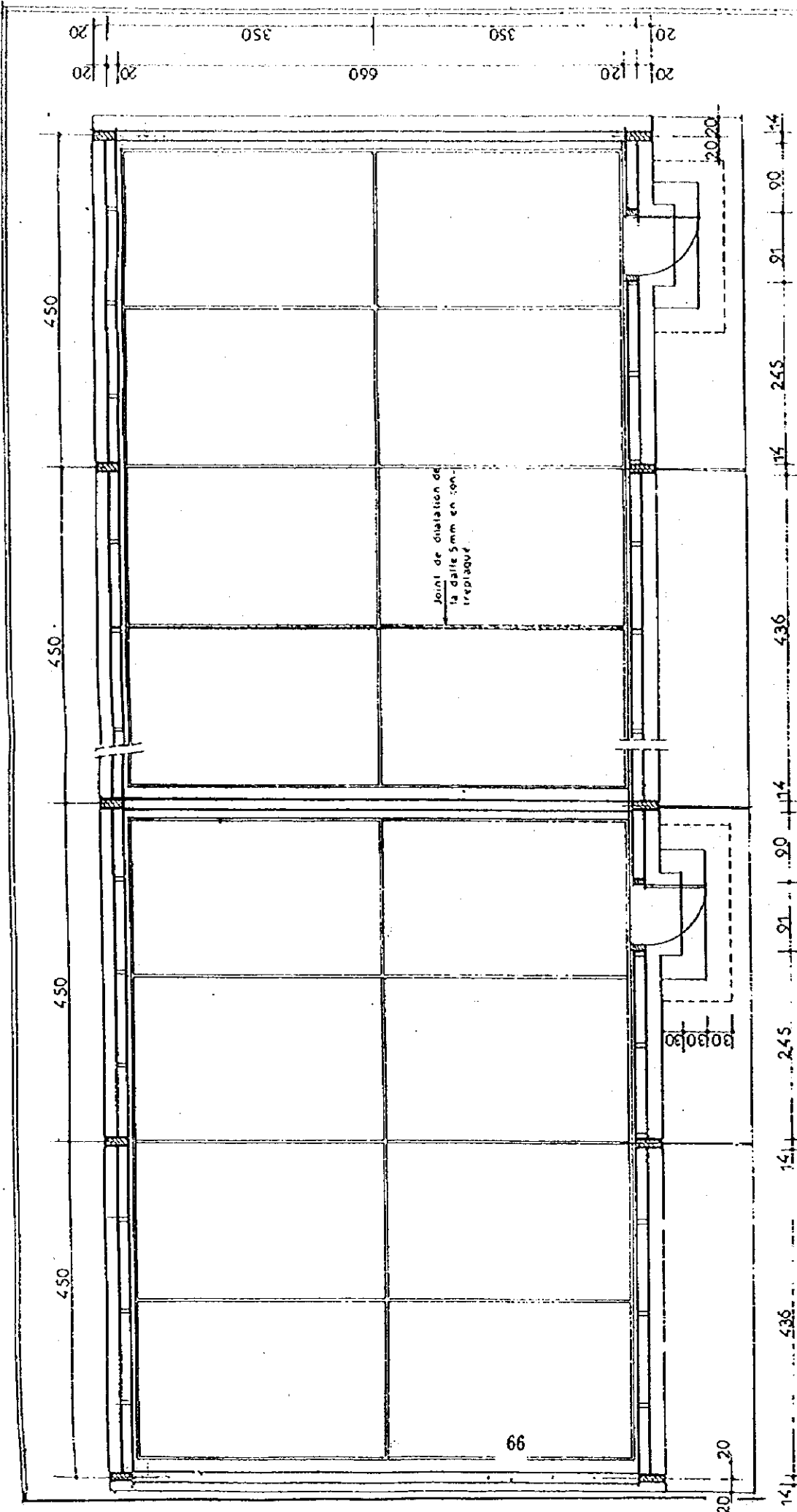
- Largeur bâtiment : 1.40 m
- Hauteur allège : 0.90 m
- Hauteur sous plafond : 2.80 m
- Epaisseur murs : 0.31 ou 0.15 m



FAÇADE POSTERIEURE

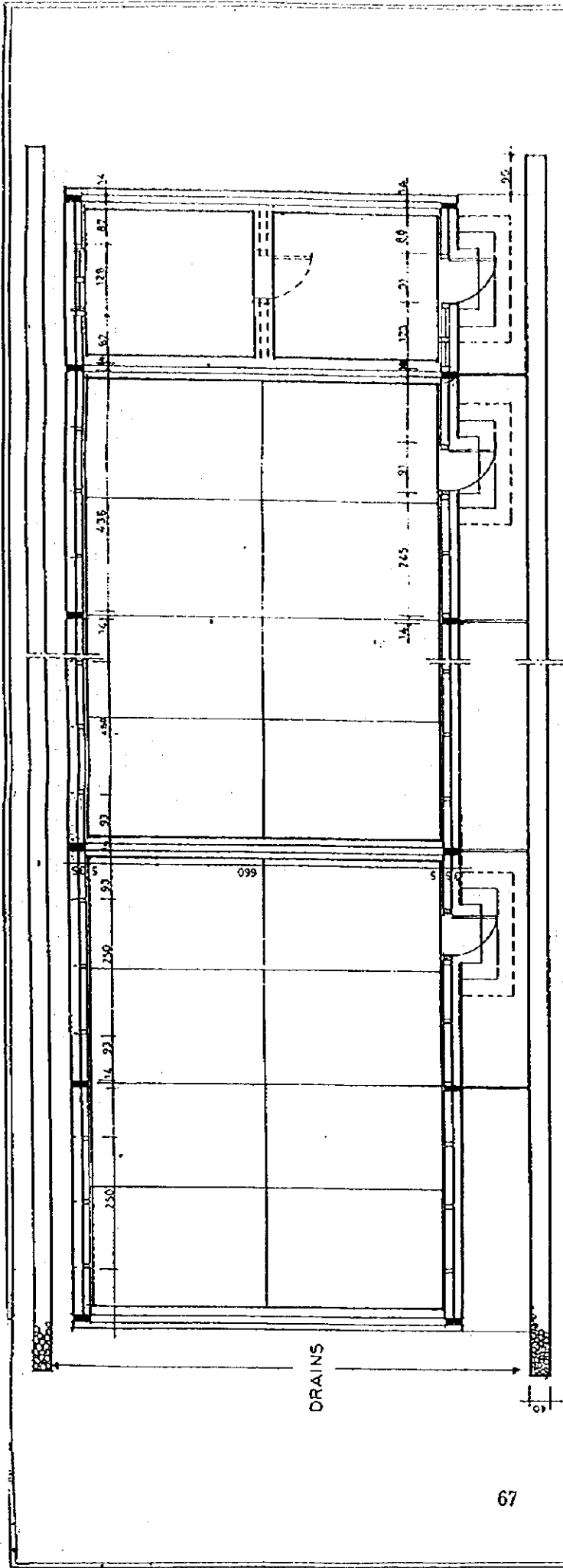
- Largeur coursive : 1.20 m
- Hauteur marche : 0.15 ou 0.17 m
- Section cadre fenêtres : 0.06 x 0.11 m
- Section cadre portes : 0.07 x 0.11 m
- Poutres pleines : 0.91 x 2.75 (P1) ; 0.91 x 2.23 m (P2)
- Fenêtres pleines & deux vantaux : 1.28 x 1.25 m
- Caissons : 2.50 x 1.25 m
- Tableaux : 0.004 x 1.21 x 2.50
- Linteaux : 1.00 m

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
 M. E. C. R. T.
 D.C.E.S. : COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETEN DU
 MÊME PROJET EDUCATION RCA 710A / BM
 FAÇADES : PRINCIPALE ET POSTERIEURE
 SYNTHÈSE DIMENSIONNELLE
 Ech. 1/75
 Plan modifié par D.C.E.S. (NOV. 97) PLAN 03 P. 4

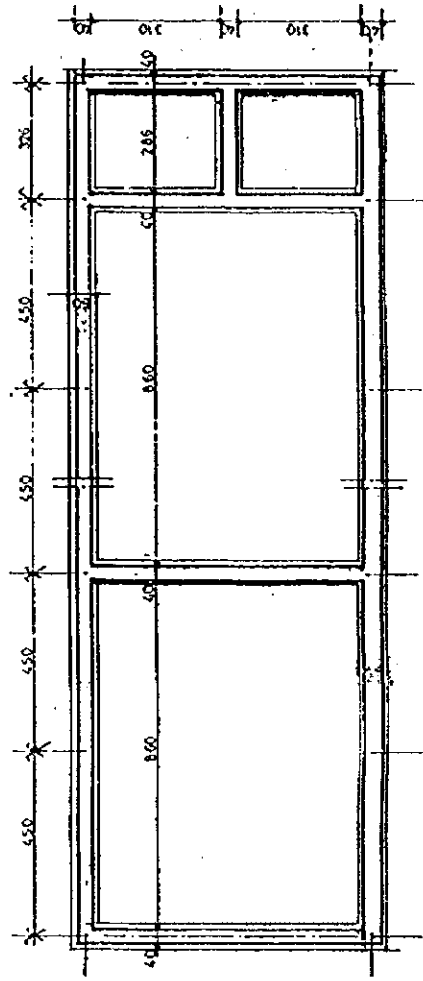


REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
MINISTERE de l'EDUCATION NATIONALE	
COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETIEN	
D.C.E.S. : 11 ^{ème} PROJET EDUCATION S.C.A. 10A / BM	
PLAN n° 200	
SYNERGIE INTERNATIONAL S.C.	Plan n° 04 P. 3
Plan n° 04 P. 3	SEPT 1997

30 | 160 | 30
30 | 170 | 30



PLAN

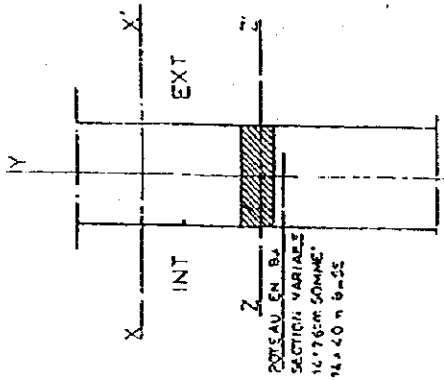


FONDATION

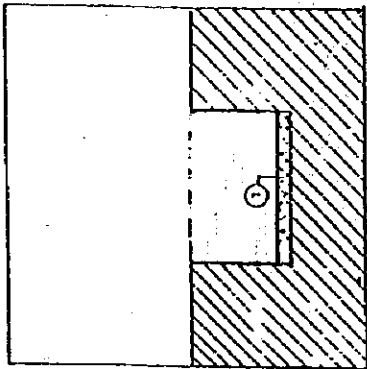
ECH. 1/125

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE MINISTERE de l'EDUCATION Nationale D.C.E.S.: COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETEN. DU I.I.F.	
PLAN 2d / B. 3d / B.	FONDATION
SYNERGIE INTERNATIONALE S.C. PCN 1/7 6/1975	

V.E. EN PLAN



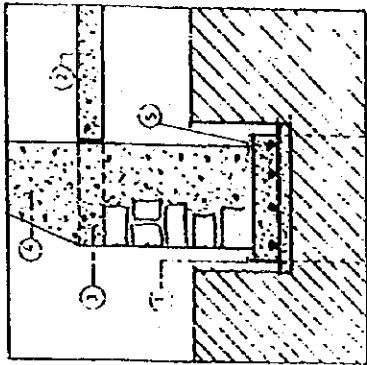
1- FOUILLE (coupe X X')



50

2- FONDATION POTEAU

(coupe Z Z')
coffrage perdu en maçonnerie de moellon.

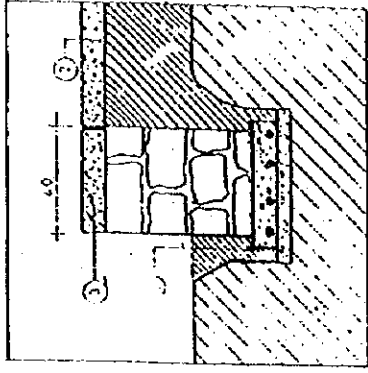


75
10
40

10
30

3- SOUBASSEMENT

(coupe Y Y')

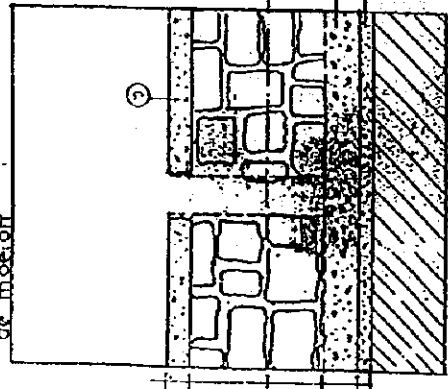


40

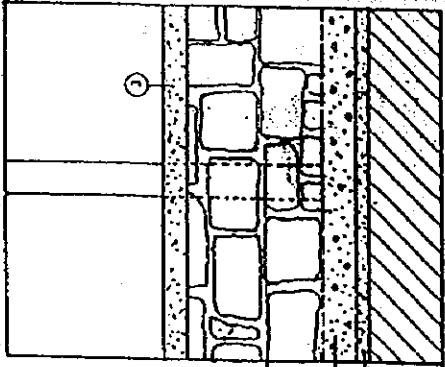
12.5
62
40
25

RÉSERVATION POUR PIED DE POTEAU
(coupe Y Y')

coffrage perdu en maçonnerie de moellon



5 COULAGE DE POTEAU
(coupe Y Y')



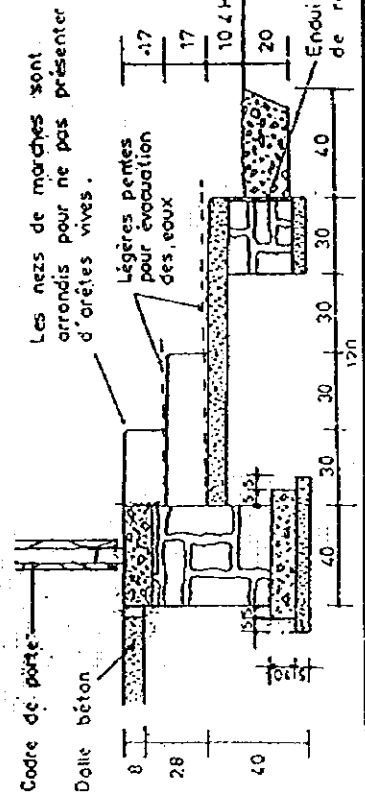
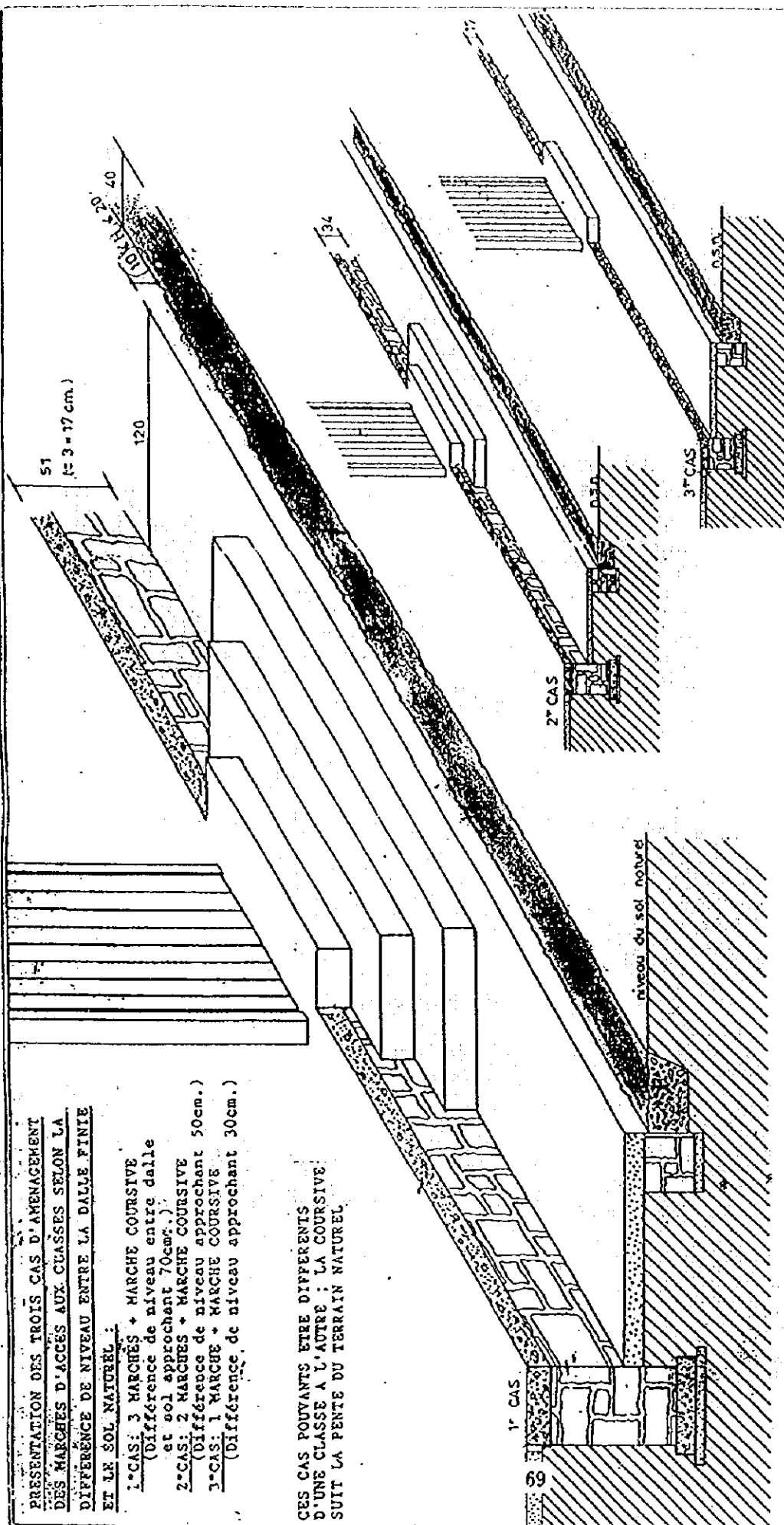
- ① BÉTON DE PROPRETE DOSE A 150KG/m³
- ② DALLE EN BÉTON DOSE A 250KG/m³
- ③ BÉTON D'BASE DOSE A 250KG/m³
- ④ BÉTON ARME POUR POTEAU DOSE 35.75KG/m³
- ⑤ SEMELLE FILANTE EN B.A. DOSE A 350KG/m³

BPE - CENTRAFRIQUE - III e Projet Education	
PHI : FONDATIONS ET SOUBASSEMENTS	
SYNERGY INTERNATIONAL S.C.	éch: 1/20
Plan modifié par: UR CES PPT (UMBO)	Plan n° CS P 4
Remplacé par: UR CES: NOV. 2013	

PRESENTATION DES TROIS CAS D'AMENAGEMENT
DES MARCHES D'ACCES AUX CLASSES SELON LA
DIFFERENCE DE NIVEAU ENTRE LA DALLE FINIE
ET LE SOL NATUREL :

- 1° CAS: 3 MARCHES + MARGE COURSIVE
(Différence de niveau entre dalle
et sol approchant 70cm.)
- 2° CAS: 2 MARCHES + MARGE COURSIVE
(Différence de niveau approchant 50cm.)
- 3° CAS: 1 MARGE + MARGE COURSIVE
(Différence de niveau approchant 30cm.)

LES CAS POUVANTS ETRE DIFFERENTS
D'UNE CLASSE A L'AUTRE ; LA COURSIVE
SUIT LA PENTE DU TERRAIN NATUREL



Les nez de marches sont
arrondis pour ne pas présenter
d'arêtes vives.

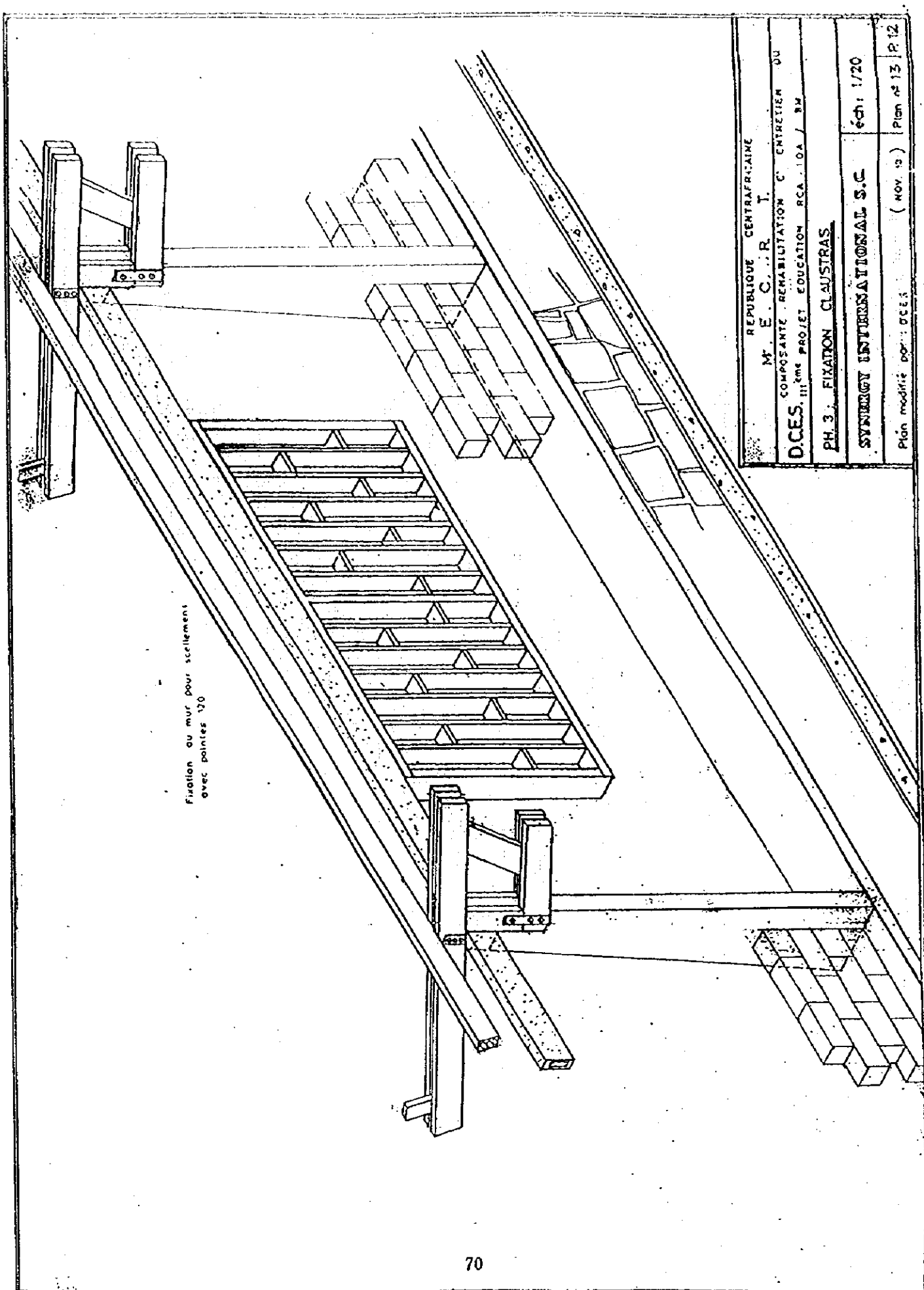
Légères pentes
pour évacuation
des eaux

Cas d'une différence
de niveau approchant
50 cm. entre le sol
naturel et la dalle.

Enduit ou mortier de ciment avant
de remplir le conteneur de pierres.

LA DALLE DE LA COURSIVE EST EN BETON DOSE A 250 KG/M³
(épaisseur: 8 cm. largeur: 120 cm.)

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
M. E. C. R. T.
D.C.E.S.: COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETIEN 0
III^{ème} PROJET EDUCATION RCA / I.D.A / B.M
P.H.3: COURSIVE ET MARCHES D'ACCES.
SYNERGY INTERNATIONAL S.C. | éch: 1/20-1/50
Plan: modifié par D.C.E.S. | JAN. 92 | plan no 18 / 47

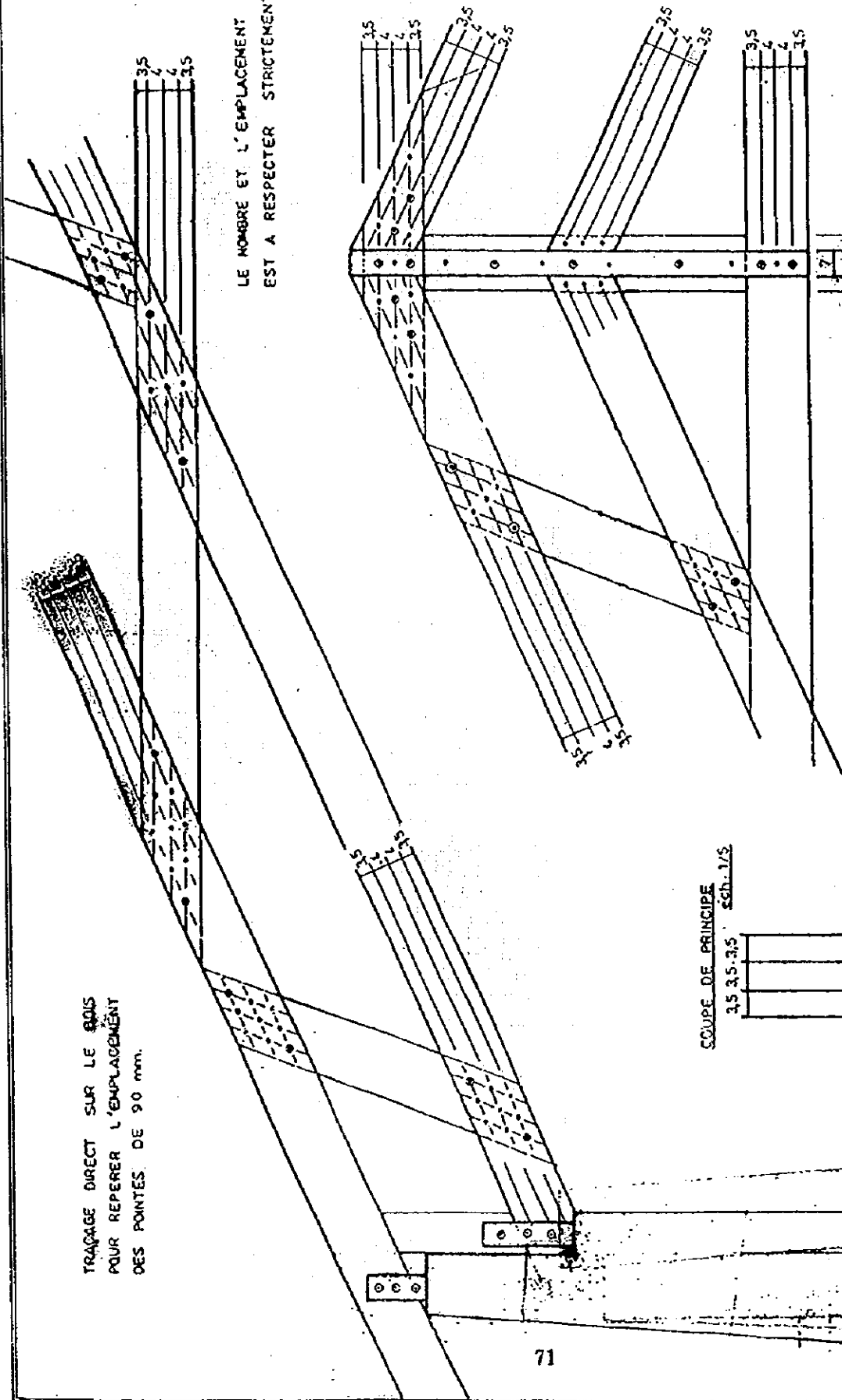


Fixation au mur pour scellement
avec pointes 120

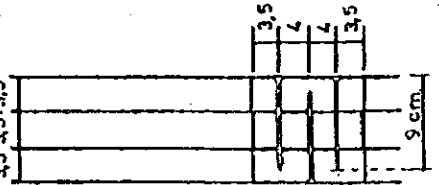
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
M. E. C. . . R. I.	
COMPOSANTE REHABILITATION C' ENTRETEN OU	
D.C.E.S. III ^{ème} PROJET EDUCATION RCA. 10A / BM	
PH. 3 : FIXATION CLAUSTRAS	
SYNERGY INTERNATIONAL S.C	éché: 1/20
Plan modifié par: D.C.E.S.	(NOV. 19)
	Plan n° 13 P.12

TRAÇAGE DIRECT SUR LE BOIS
 POUR REPERER L'EMPLACEMENT
 DES POINTES DE 90 mm.

LE NOMBRE ET L'EMPLACEMENT DES POINTES
 EST A RESPECTER STRICTEMENT



COUPE DE PRINCIPE
 3.5 3.5 3.5 éch. 1/5



TOUS LES ASSEMBLAGES SONT
 RÉALISÉS AVEC DES POINTES DE 90 mm.

- : TÊTES APPARENTES.
- : POINTES ENFONCÉES OU CÔTÉ OPPOSÉ.
- : TIGES FILETÉES

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. E. C. R. T.

D.C.E.S. COMPOSANTE RÉHABILITATION ET ENTRETIEN DU
 3^{ème} PROJET ÉDUCATION - RCA / IDA / PM

PH.2 : CLOUAGE DE LA CHARPENTE

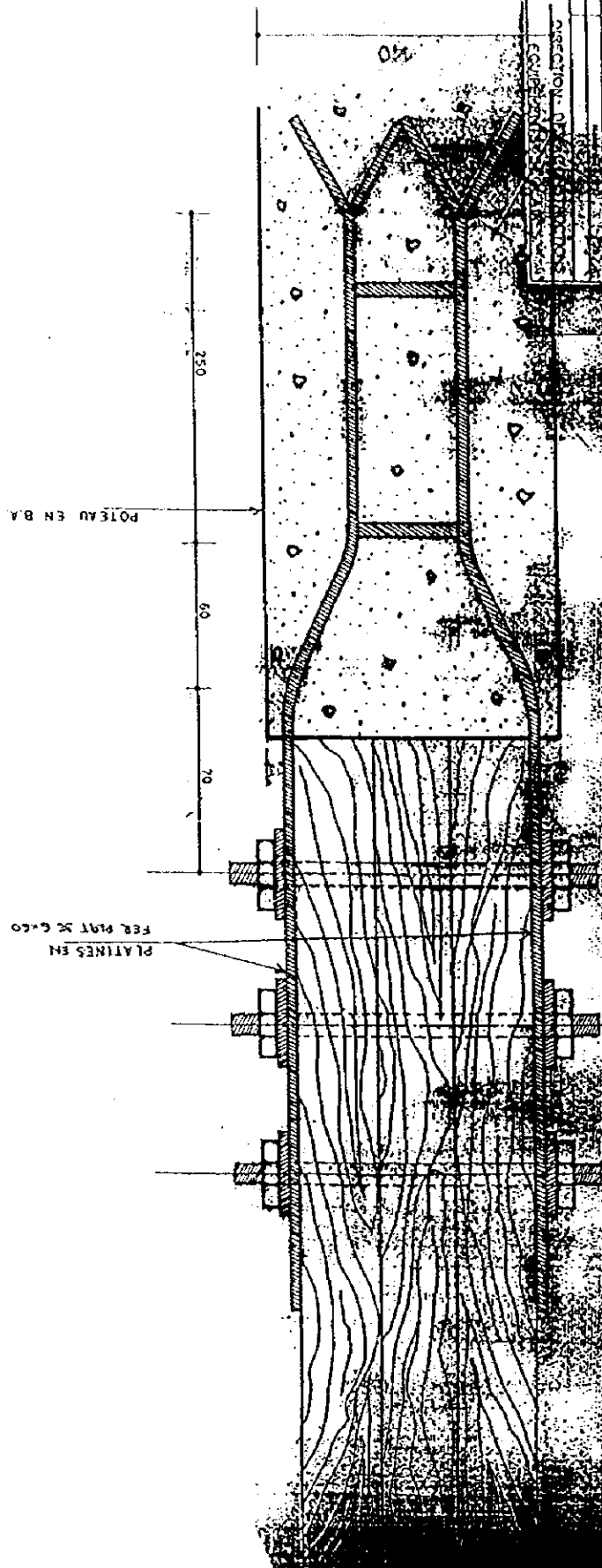
SYNERGY INTERNATIONAL S.C.

éch: 1/10

Plan modifié par DCEs (JAN. 97)

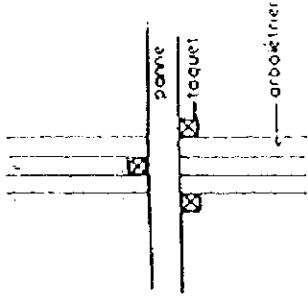
Plan n°08 P27

PROJET D'AMÉLIORATION DU PORT DE BANQUE MONDIALE	
DEPART DE LA BANQUE MONDIALE	
PROJET DE CONSTRUCTION	
DESIGNATION	NOUVEAU PORT DE BANQUE MONDIALE
DATE	1950
PROJETANT	INGENIEUR
APPROUVE	INGENIEUR
SECTION DE CONSTRUCTION	
SECTION DE CONSTRUCTION	

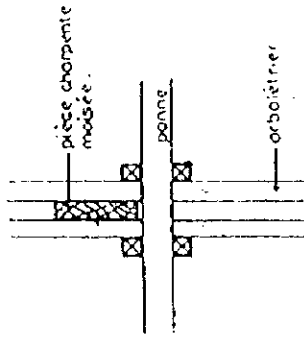


Plan n° 9.5

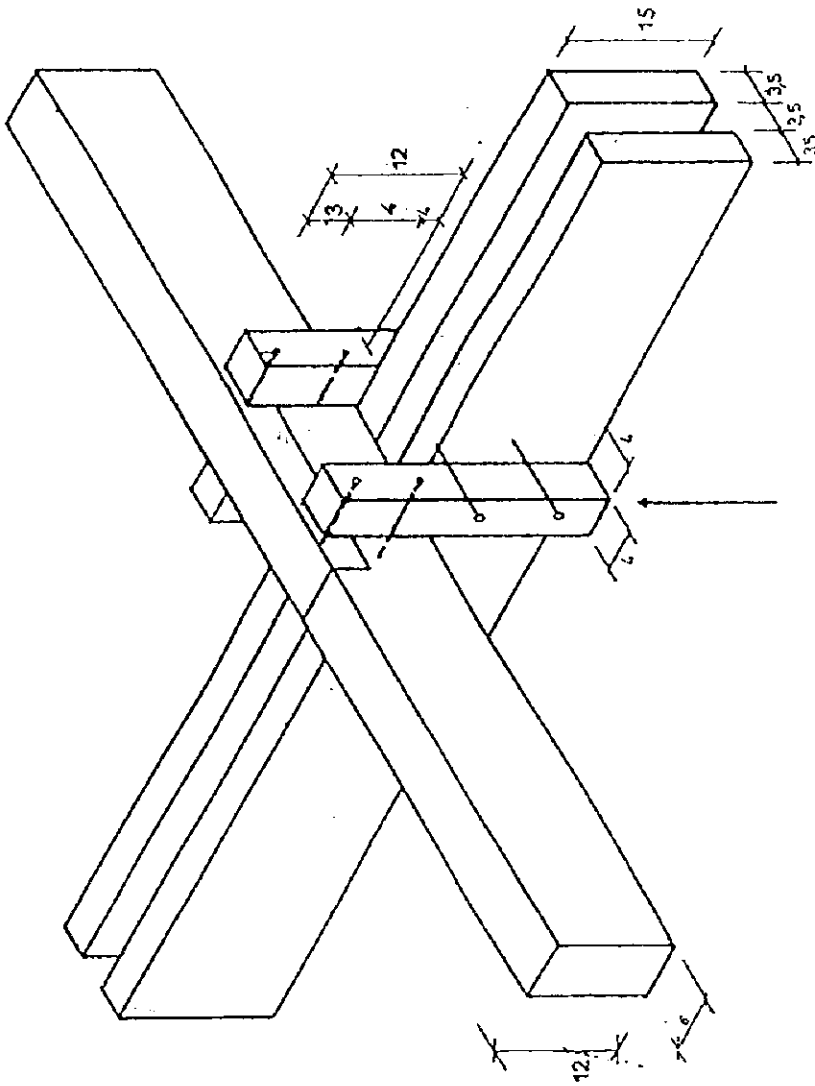
PLANS



1. Cas courant (3 taquets)



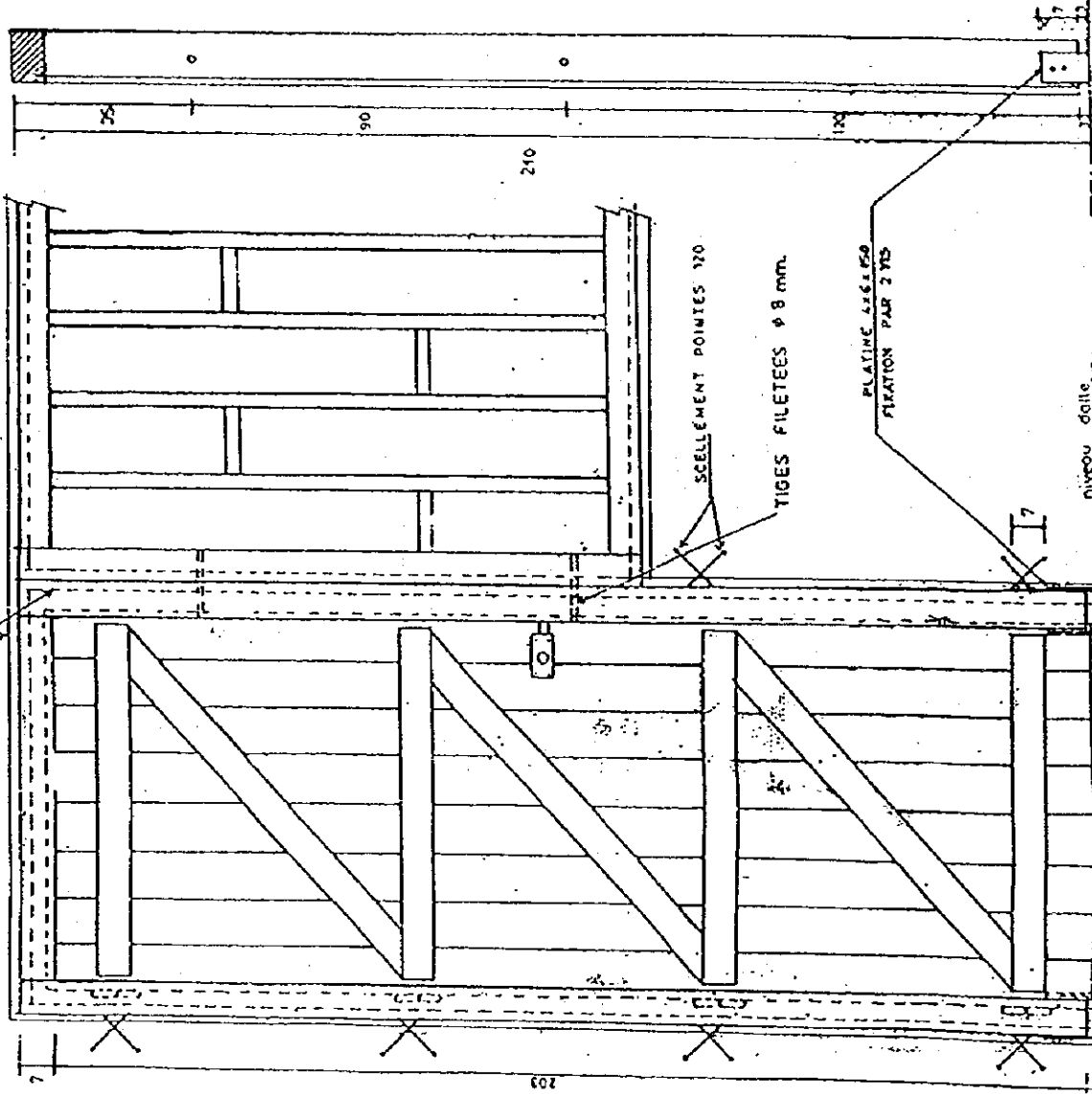
2. Cas d'une panne positionnée sur univeau d'assemblage (4 taquets)



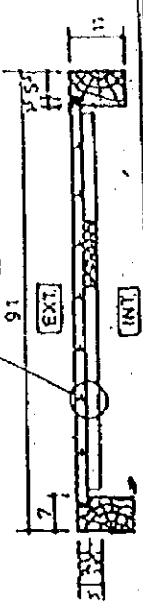
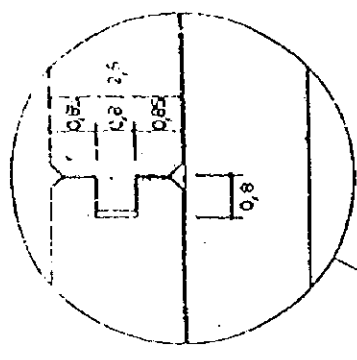
- FIXATION PAR TROIS TAQUETS
EN SAPELLI DE DIMENSIONS
4x4x26 cm.
- CLOUES CHACUN PAR QUATRE
POINTES DE 80 mm.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
D.C.E.S. COMPOSITE REHABILITATION ET EXTENSION DU III ^{ème} PROJET EDUCATION B CA / IDA / BM
PH. 2 : DETAIL FIXATION DES PANNES
SYNERGY INTERNATIONAL S. C.
éché : 1/5-1/10
Plan modifié par : DAIS (JAN. 88)
Plan n° 09 / 28

COUVRE - JOINTS EN SAPELLI DE 4 CM



- TOUTS LES BOIS CONSTITUANTS LA MENUISERIE SONT EN SAPELLI TABOTE DE HAUTE FINITION.
- LES ASSURAGES SE FONT PAR TENDONS-MORTAISÉS.
- FIXATION AU MUR SCELLEMENT AVEC POINTES DE 120mm
- FIXATION A LA MENUISERIE: 3 TIGES FILETEES Ø 8 mm.
- PORTANTE AVEC 4 PAINELLES ET UNE SERRE-TOPE VERROU DE CURSÉTE • 2 POTERRES ROBUSTES

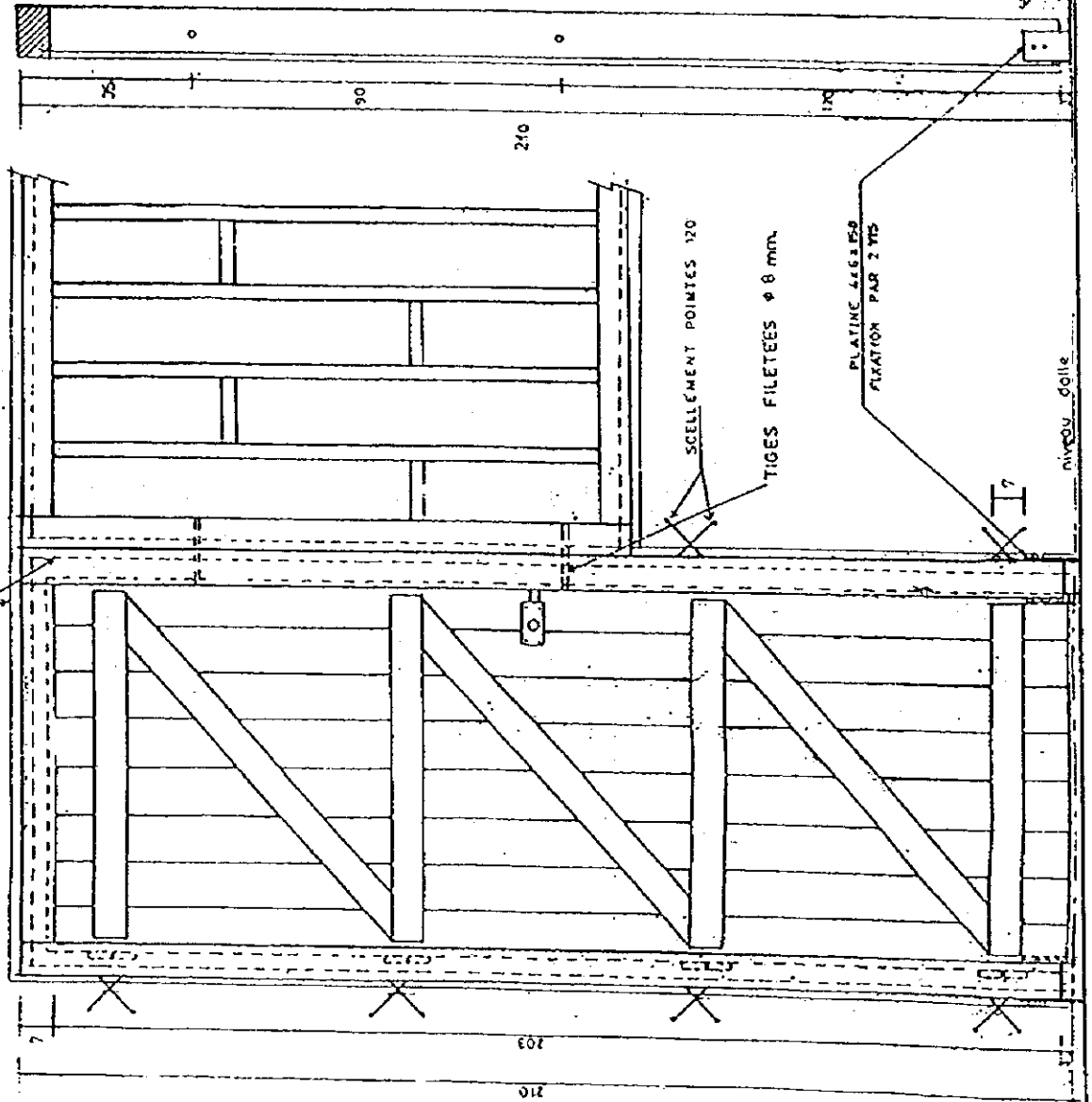


REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
M. E. C. R.
D.C.E.S. COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETIEN DU
INAME PROJET EDUCATION RCA / IDA / PN

PK. 3 : PORTE PLENE EN SAPELLI TYPE P 1

SYNERGY INTERNATIONAL S.C. PIG 01/10 N° 710

COUVRE-JOINTS EN SAPELLE DE 4cm



* TOUS LES BOIS CONSTITUANTS LA MENUISERIE SONT EN SAPELLI RABOTE DE HAUTE FINITION.

* LES ASSEMBLAGES SE FONT PAR TENDONS-MATAISINS.

* FIXATION AU MUR SCÈLEMENT AVEC POINTES DE 120mm

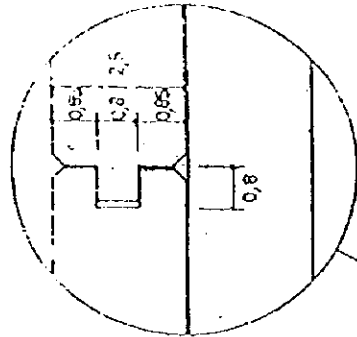
* FIXATION A LA POINTE: 3 TIGES FILETÉES Ø 8 mm.

* POINTE AVEC 4 PERCELLES ET UNE SERRE-TYPE VERROU DE SÉRETTE + 2 POTIGNES ROBINÉES

75

210

210



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

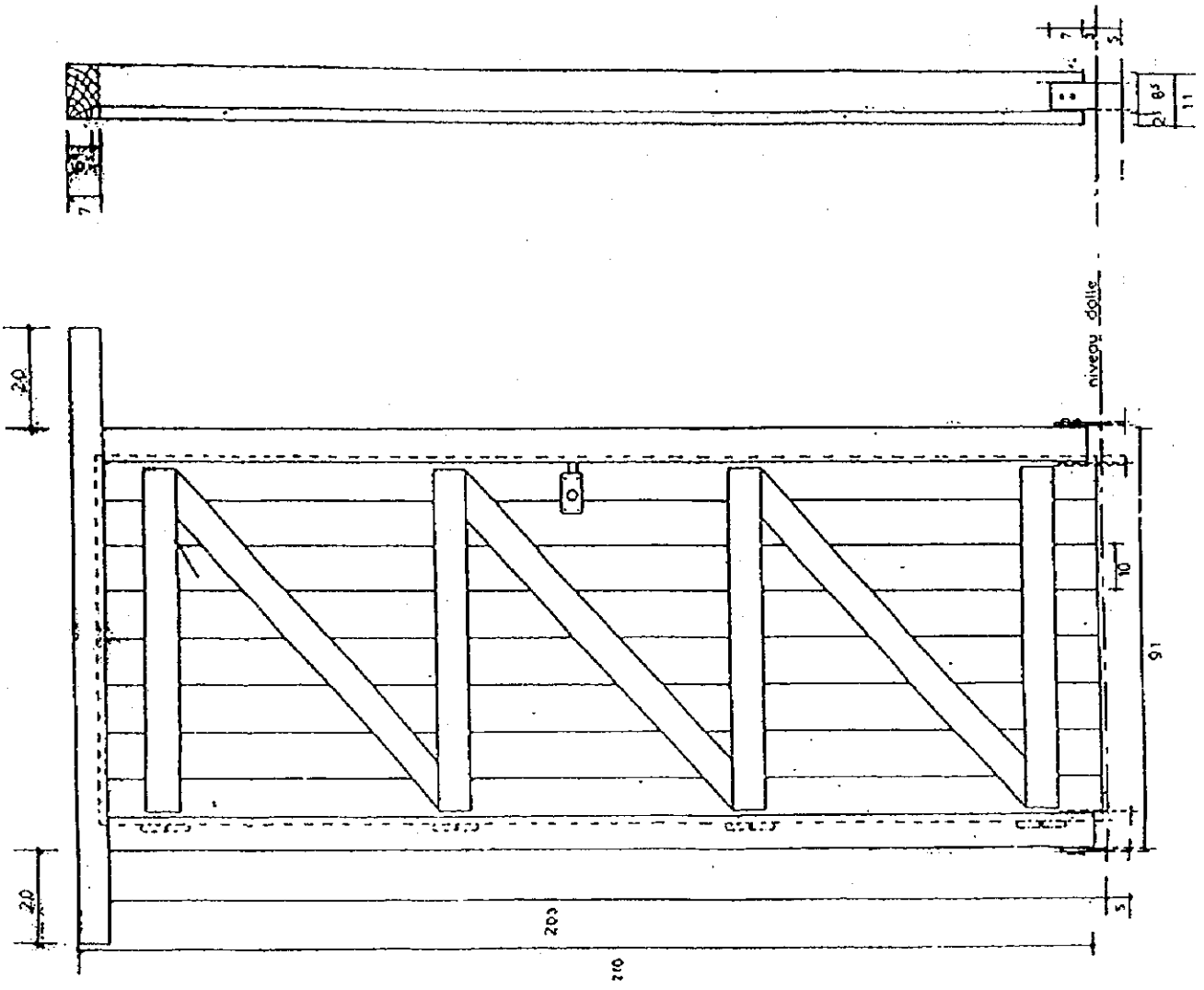
M. E. C. R.

D.C.E.S. COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETIEN DU 115ème PROJET EDUCATION P.C.A. / 10A / 2M

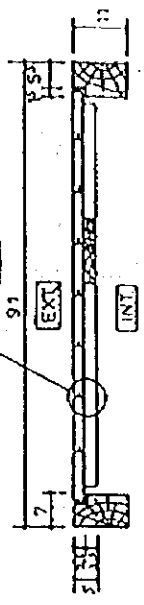
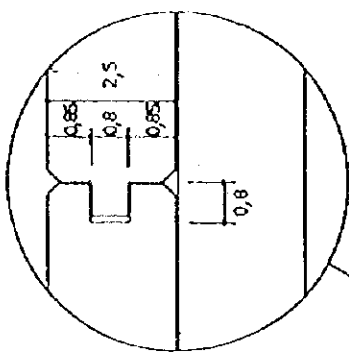
PH.3. PORTE PLENE EN SAPELU TYPE P1

SYNERGY INTERNATIONAL S.C.

P13.01.40
N° 1/10



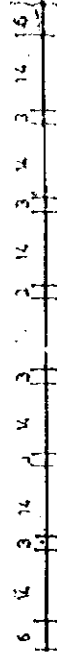
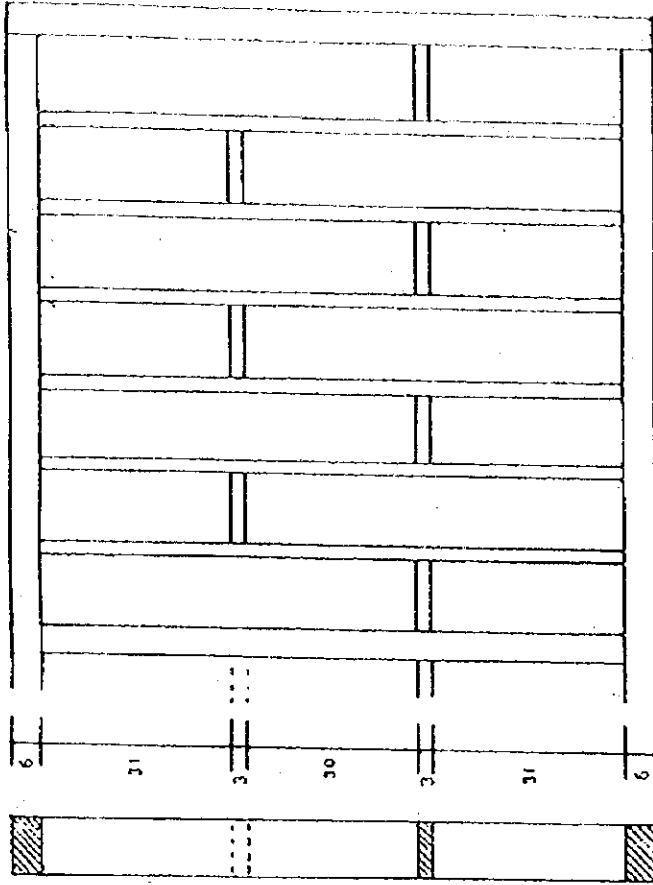
- TOUS LES BOIS CONSTITUANTS LA MENUISERIE SONT EN SAPELI RABOTE DE HAUTE FINITION.
- LES ASSEMBLAGES SE FONT PAR TENONS-MORTAISES.
- FOURNE AVEC 4 PALMEILLES ET UNE SERREURRE TYPE VERROU DE SURETE * . POIGNONS ROBUSTES.
- CE TYPE DE PORTE EST FOURNIE PAR L'ENTREPRISE SUR LE CHANTIER (DANS LE CAS OU IL Y A UN BEAU) MAIS ELLE SERA POSÉE AVEC LA MAÇONNERIE PAR L'ENTREPRISE



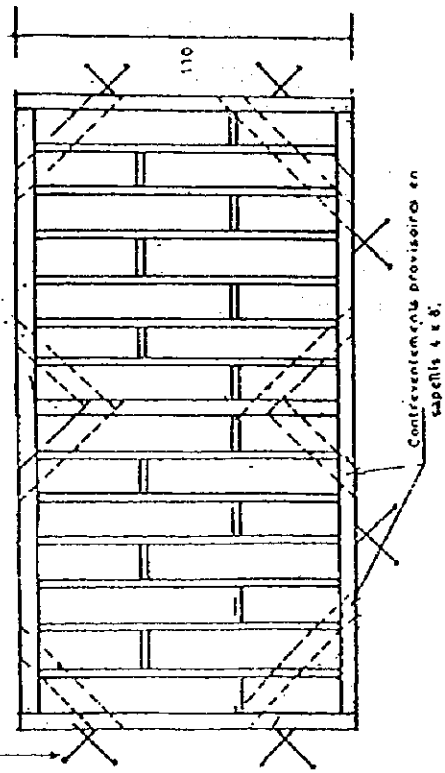
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE,	
M. E. C. R. T.	
COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETIEN DU	
D.C.E.S. 111 ^{ème} PROJET EDUCATION RCA / IDA / UN	
PH. 3. PORTE PLEINE EN SAPELI TYPE P2 (BURCOU)	
SYNERGY INTERNATIONAL S.C.	éché. 1/10
Plan modifié par D.C.E.S.	(JAN. 92)
Plan n° 16	P.15

DETAIL SUR MORTISE DU CLAUSTRA

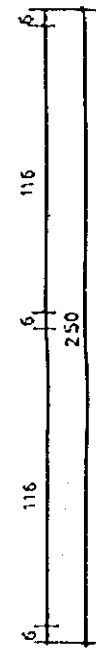
4 FIXATION AU MUR : SCELLEMENT AVEC POINTES 120
 4 FIXATION A LA PORTE : TIGES FILETEES Ø 8



. Toutes les pièces de bois sont en sapelli raboté
 . Les assemblages se font par tenons-mortaises



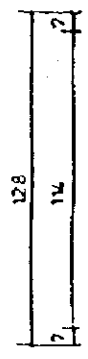
Contreventement provisoire en sapellis 4 x 8.



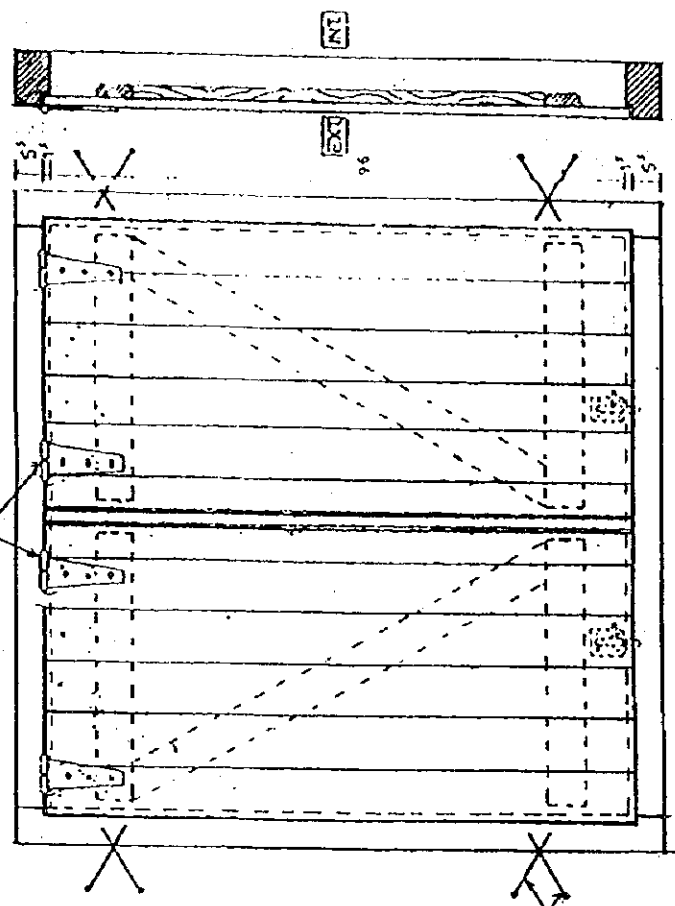
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
M. E. C. R. I.	
D.C.E.S. III ^{ème} COMPOSANTE REMEDIATION ET ENTRETIEN DU 3 ^{ème} PROJET EDUCATION RCA / 10A, / BM	
PH.3 : CLAUSTRA EN SAPELLI	
SYNDEGY INTERNATIONAL S.E.C.	
éch : 1/10 - 1/20	
Plan n° 12	P. 14
Plan modifié par : OCES. (NOV 93)	

LES ASSURANCES SONT FAITES PAR LES ASSURÉS.
 SONT EN VENTE EN QUANTITES
 LES ASSURANCES SONT FAITES PAR LES ASSURÉS.

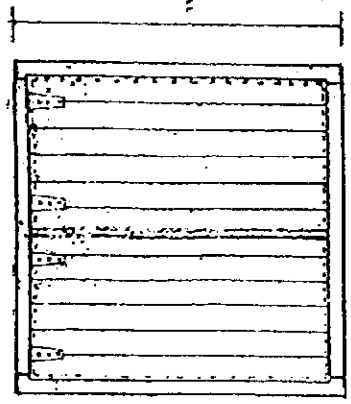
- * FIXATION AU MUR : SCCELLEMENT AVEC POINTES DC 10 mm
- * FIXATION A LA POUTRE : 3 TIGES FILETES Ø 8 mm.
- * FOURNIE AVEC 4 PAUMELLES ET UNE TARGE
- SUR CHAQUE DES BATTANTS



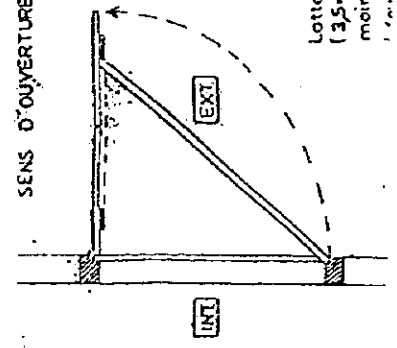
PAUMELLES EN APPLIQUE



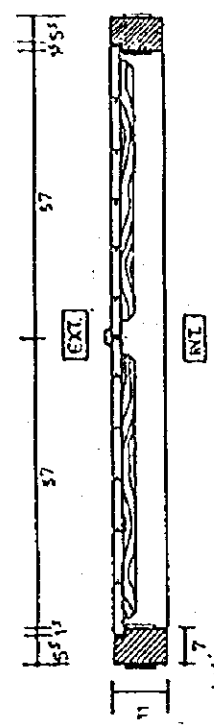
SCCELLEMENT POINT 120



SENS D'OUVERTURE :



Lotte en sapelli roblet
 (3,5 - 3,5 - 160 cm.)
 maintenant le battant ouvert
 (maintenir le battant ouvert)

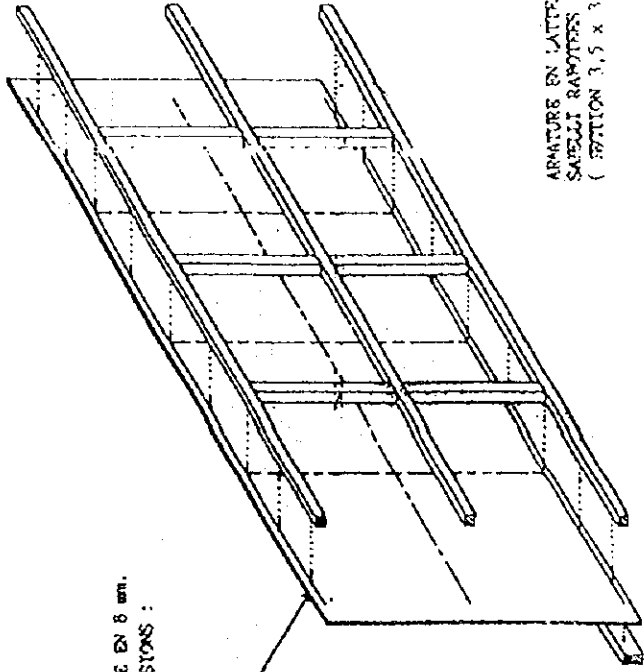
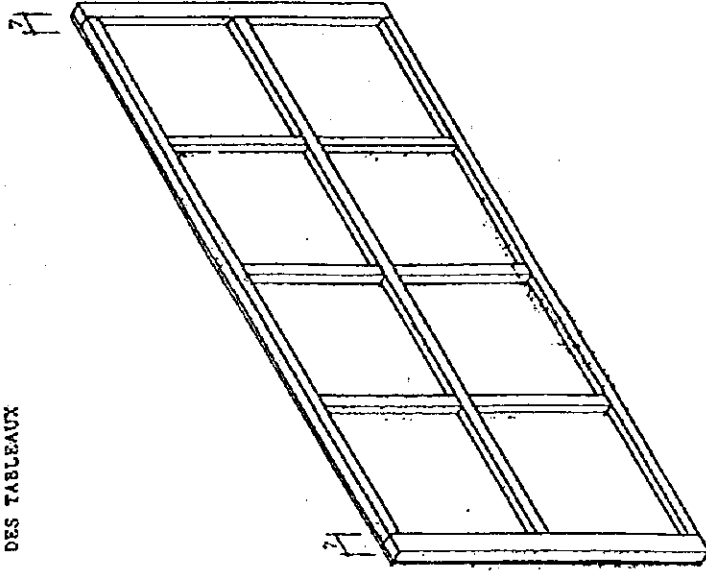


REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
M. E. C. R. T.	
D.C.E.S. COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETEN DU	
11 ^{eme} PROJET EDUCATION RCA/IDA/DM	
PH. 3. FENETRE EN SAPELLI POUR BUREAU	
SYNERGY INTERNATIONAL S.C.	600 1/10-1/2
PLAN modifié par 01.6.8. (Nov-93)	
num. 016/P	

LES TABLEAUX SONT AU NOMBRE DE DEUX PAR CLASSES

- * LES TABLEAUX SONT FABRIQUES PAR L'ENTREPRISE & ILS SONT LIVRES SUR LE CHANTIER AVEC L'ARMATURE CLOUÉE ET COLLÉE. AINSI QU'AVEC LES MONTANTS EN SAPÈLLI RABOTES DE SECTION 7 x 3,5 cm. ET DE LONGUEUR 310 cm.
- * CES MONTANTS AU NOMBRE DE DEUX PAR TABLEAU (SOIT 4 PAR CLASSES) SONT FOURNIS PAR L'ENTREPRISE MAIS SERONT FIXES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES AU MOMENT DE LA POSE DES TABLEAUX

L'ARMATURE EN LATTES 3,5 x 3,5 cm. EST CLOUÉE PAR LES LATTES SITUÉS EN PÉRIPHÉRIE DU PANNEAU (PAR POINTES DE 30 mm.)
 LES LATTES SITUÉS AU CENTRE SONT COUJÉS (De manière A ne pas présenter d'aspérités sur la surface du tableau)



PANNEAU DE CONTRE-LAQUE EN 8 mm.
 D'ÉPAISSEUR, DE DIMENSIONS :
 250 x 122 cm.

ARMATURE EN LATTES DE
 SAPÈLLI RABOTES
 (SECTION 3,5 x 3,5 cm.)



COUTURE A GRAIES EN SAPÈLLI
 RABOTE DE SECTION 3,5 x 3,5 cm.
 AVEC UNE FACE BISEAUTÉE A 15°.
 (CLOUÉ PAR POINTES DE 50 mm.)

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
D.C.E.S.	COMPOSANTE REHABILITATION ET ENTRETIEN DU III ^{ème} PROJET EDUCATION ACA / IOA / BM
PH. 3 : DETAIL TABLEAUX DES CLASSES	
SYNERGY INTERNATIONAL S.C.	6ch : 1/20

BATIMENT DE TROIS CLASSES + BUREAU

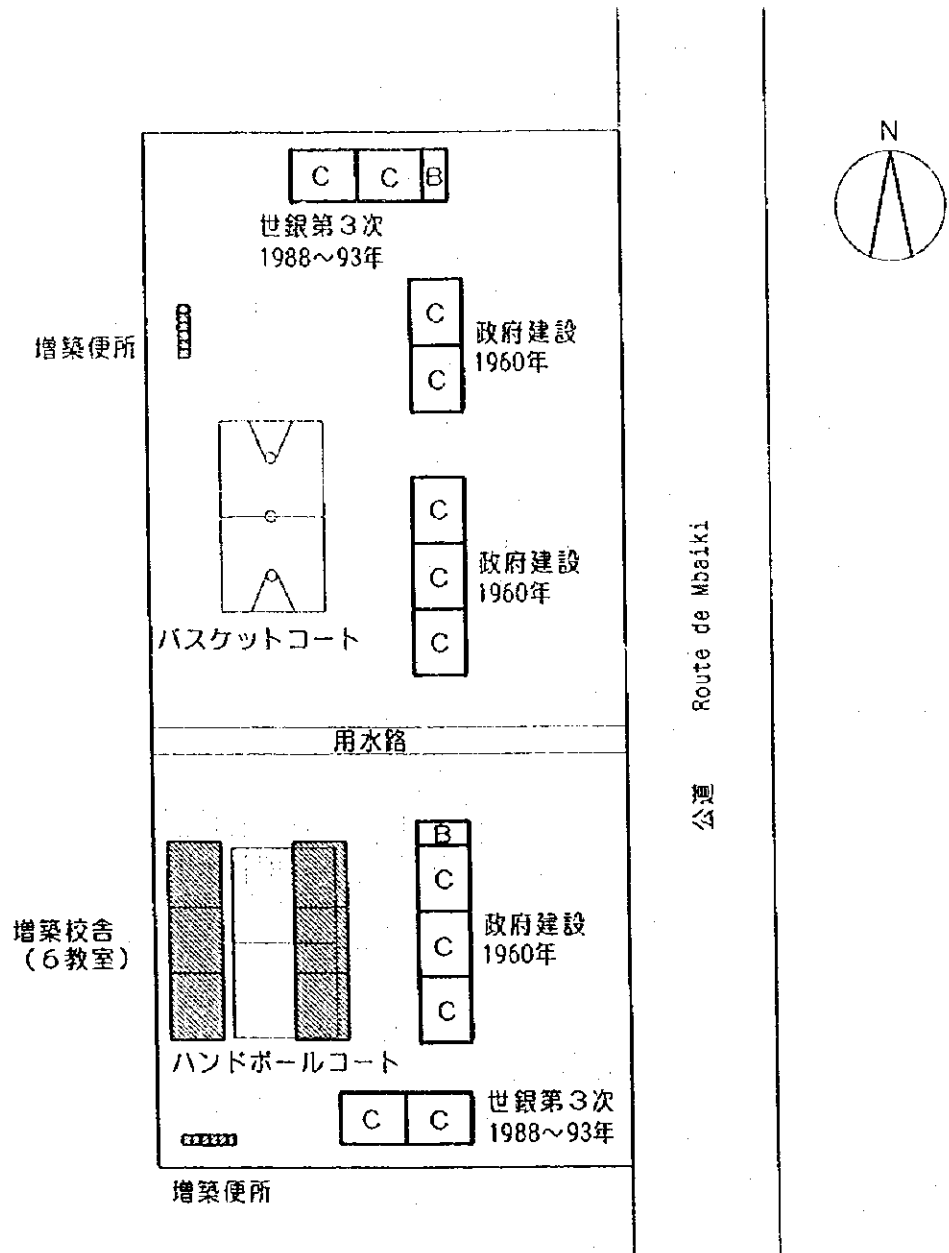
REF.	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
PHASE I: TERRASSEMENTS - FONDATIONS					
TERRASSEMENTS					
1.01	-Décapage terre végétale.....	m3	37,28	3750	139.800
1.02	-Fouilles pour fondations.....	m3	26,22	6500	170.430
1.03	-Remblai latéritique compacté intér. y c traitement.	m3	80,69	11.400	919.866
FONDATIONS					
1.04	-Béton de propreté à 150kg/m3.....	m3	3,05	81.750	249.337
1.05	-Béton armé pour semelle filante à 350 kg/m3.....	m3	4,859	280.000	1.360.520
1.06	-Maçonnerie de moëllons (largeur 40cm).....	m3	27,4	30.000	822.000
1.07	-Béton d'arase dosé à 250kg/m3 (ép. 8cm).....	m3	2,84	160.000	454.400
TOTAL PHASE I.....					4.116.353
PHASE II GROS-OEUVRES - CHARPENTE - COUVERTURE GROS-OEUVRES					
2.01	- poteau en béton armé dosé à 350 kg/m3.....	m3	2,016	280.000	564.480
2.02	-Fer de fixation ferme y c 2 couches antirouille.....	u	32	13.000	416.000
CHARPENTE					
2.03	-Fermes triangulées sapelli raboté.....	m3	2,981	210.000	626.010
2.04	-contreventement fermes sapelli raboté 3,5 x 15cm..	m3	0,42	210.000	88.200
2.05	-Pannes en sapelli 6x12cm, fixées par traquette 4x4cm.....	m3	2,66	210.000	558.600
2.06	-contreventement versants sapelli raboté 3,5 x 15cm.....	m3	0,17	210.000	35.700
2.07	-Bardage fermes sapelli raboté 2,5x15cm.....	m3	0,45	210.000	94.500
2.08	-Planche de rive en sapelli raboté 2,5 x27cm.....	m3	1,276	210.000	267.960
COUVERTURE					
2.09	-Tôle aluminium 6/10é (0,90x5,35ml).....	m2	343	13.500	4.630.500
2.10	-faîtière aluminium 6/10é en 2m.....	ml	32	5.250	168.000
TOTAL PHASE II.....					7.449.950
PHASE III : MACONNERIE - MENUISERIE - CHAINAGE COURSIVE - MARCHES - FINITIONS					
MACONNERIE					
3.01	-Maçonnerie de briques 15x15x30cm y c rejointoiement.....	m2	228,61	5.450	1.246.088
3.02	-Chainage haut en béton armé (350kg/m3).....	m3	2,626	257.000	674.882
MENUISERIE EN SAPPELLI					
3.03	-Porte pleine triple %type p1.....	u	4	90.000	360.000
3.04	-Porte pleine triple % p2.....	u	1	90.000	90.000
3.05	-Fenêtre claustra sapelli.....	u	12	145.000	1.740.000
3.06	-Fenêtre pleine en sapelli pour bureau.....	u	2	60.000	120.000
3.07	-Pièce d'encre pour portes.....	u	10	13.000	130.000

DALLES - MARCHE - COURSIVE					
3.08	-Dalle béton à 250kg/m3 (ép. Nom) avec jointe.....	m3	16.8	160.000	2.688.000
3.09	-Marche d'accès en maçonnerie de moellons.....	m3	1.2	30.000	36.000
3.10	-Mur fondation coursive extérieur en moellons.....	m3	5.4	30.000	162.000
3.11	-Dalle coursive à 250kg/m3 (ép. 8cm avec joints).....	m3	2.9	160.000	464.000
FINITIONS					
3.12	-Exécution drain de pierrailles (20x40cm).....	m3	2.4	10.000	24.000
3.13	-Remblai latéritique compacté extérieur y c traitement.....	m3	18	11.000	205.200
3.14	-Tableau avec ardoisine noire.....	u	6	50.000	300.000
TOTAL PHASE III.....					8.240.170
cout total construction (y compris main d'oeuvre et fourniture).....					19.806.474




 Le Directeur

TIMOTI ZIANTHE
DOUNG-JRO-GOTHIA
INGENIEUR PRINCIPAL
DES TRAVAUX PUBLICS



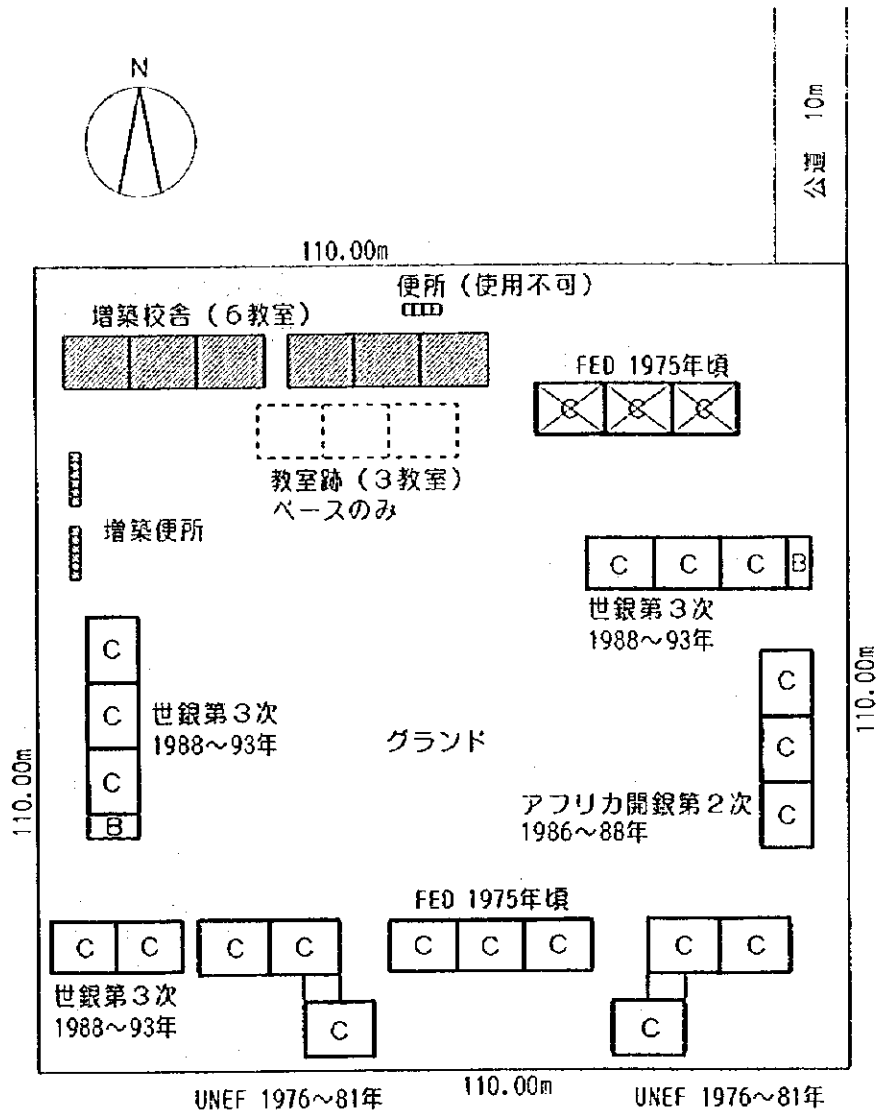
凡例

B : 校長室

C : 教室

☒ : 使用していない教室

Petevo 敷地概略図 S : 1 / 1000



敷地面積 12,100㎡

凡例

B : 校長室

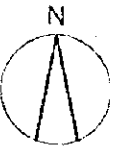
C : 教室

⊗ : 使用していない教室

Galabadja 敷地概略図

S : 1 / 1000

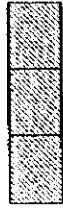
151.14m



220.00m

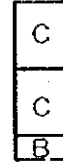


父母建設校舎 1958年



便所 (使用不可)

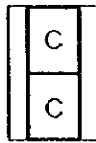
世銀第3次
1988~93年



増築便所

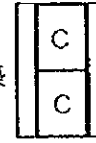
グラウンド

増築便所

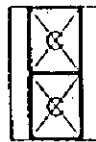


コロニアル建築

コロニアル建築

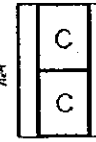


高架水槽



コロニアル建築
廃校舎

コロニアル建築



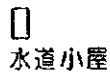
公道 15m

増築校舎 (12教室)

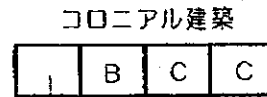
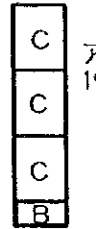
アフリカ開銀第2次
1986~88年

アフリカ開銀第1次
1981~85年

増築便所

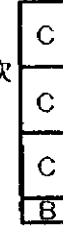


水道小屋



コロニアル建築

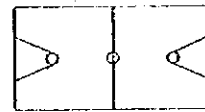
バンギ第1学区
視学官事務所



増築便所



世銀第3次
1988~93年



バスケットコート

220.00m

151.14m

公道 20m Avenue du Lieutenant Koudoukou

敷地面積 33,250m²

凡例

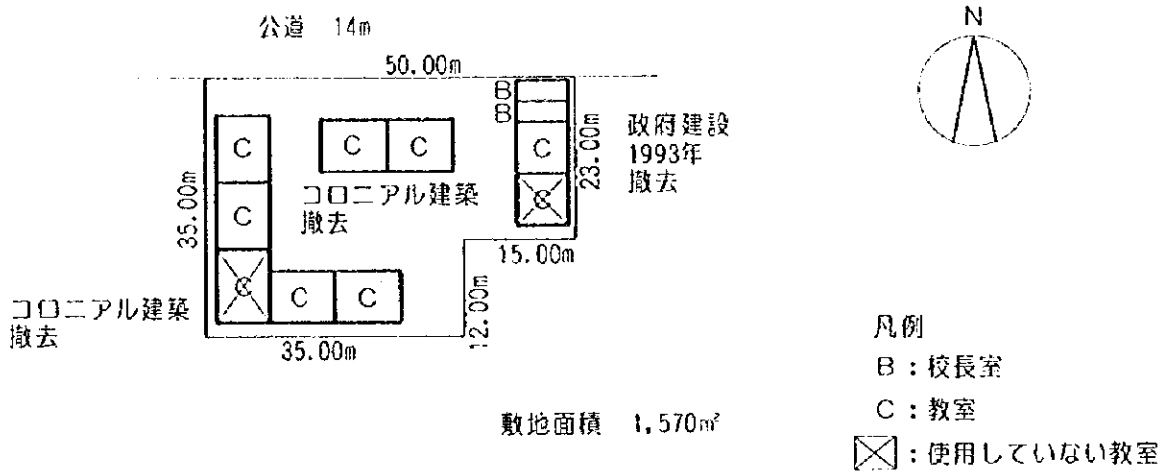
B : 校長室

C : 教室

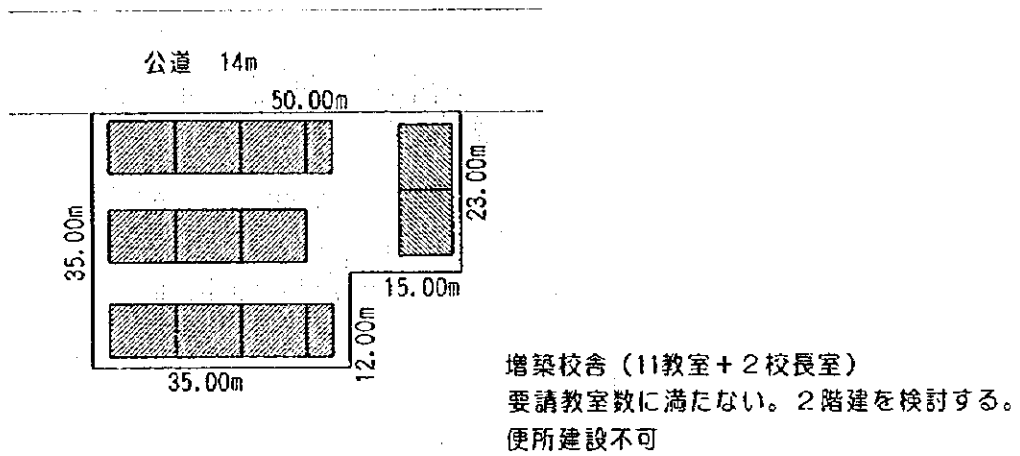
⊗ : 使用していない教室

Koudoukou 敷地概略図

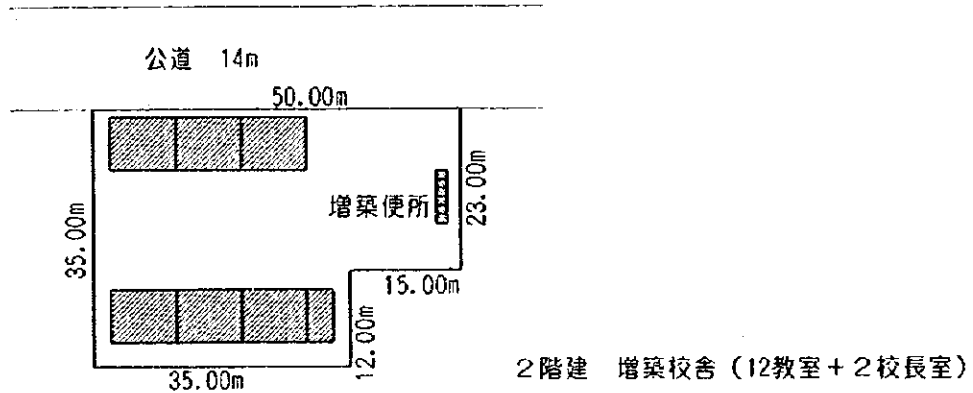
S : 1 / 1000



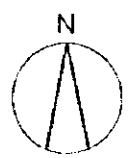
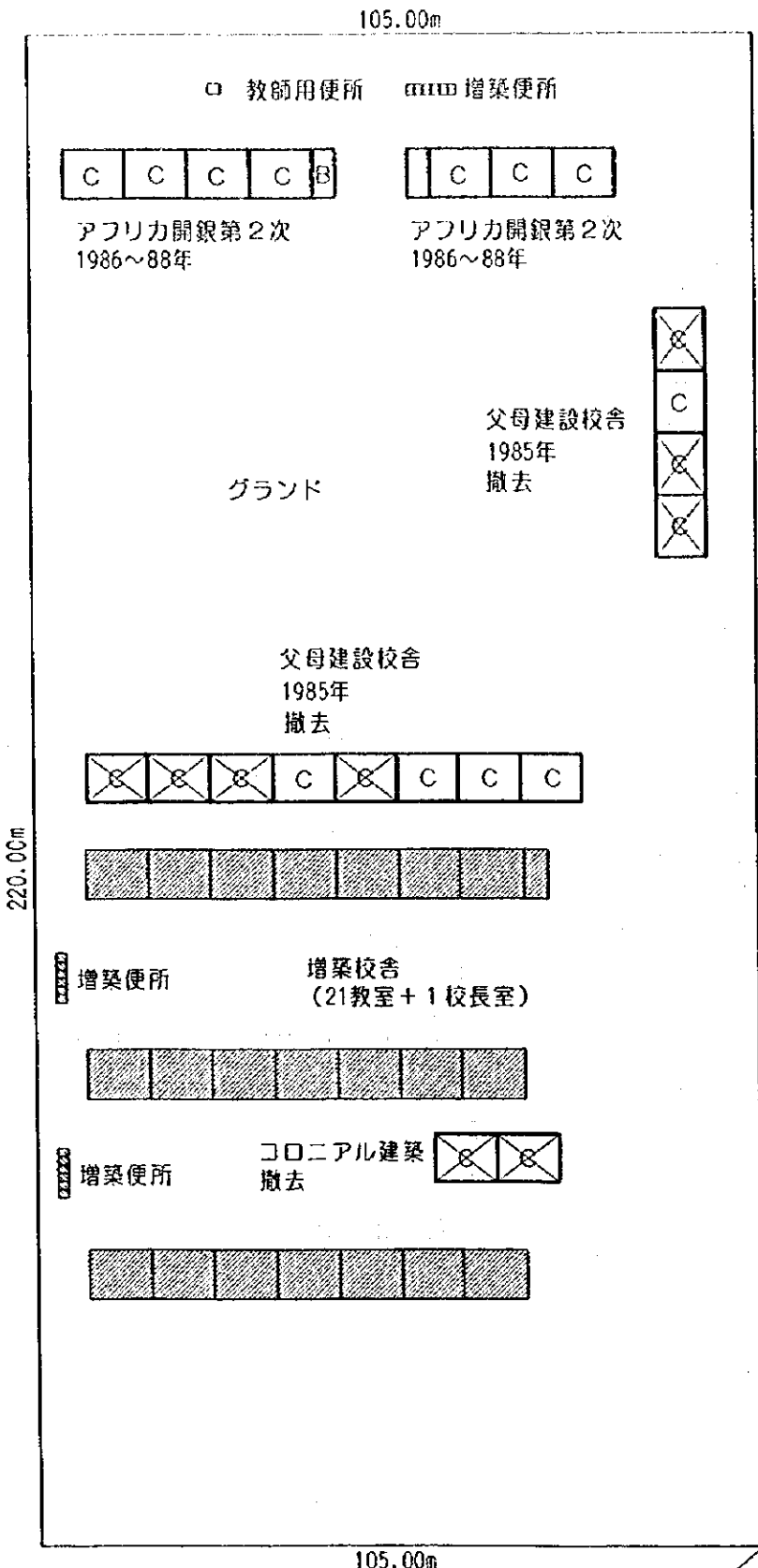
Baya Dombia 現況敷地概略図 S : 1 / 1000



Baya Dombia 建替後敷地概略図 A S : 1 / 1000



Baya Dombia 建替後敷地概略図 B S : 1 / 1000

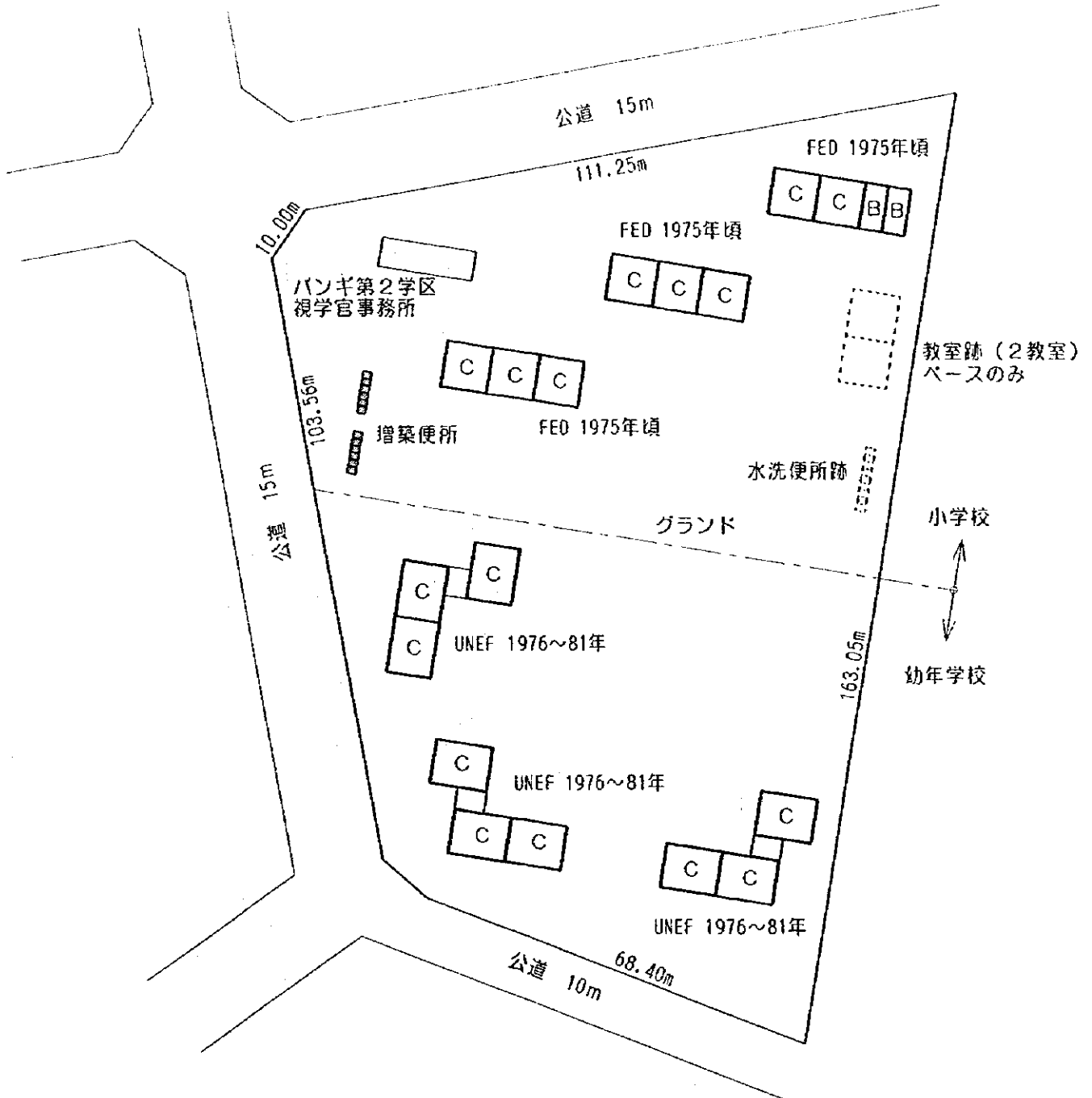
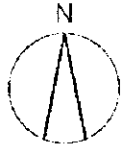


敷地面積 23,100㎡

Saint Jean 敷地概略図

S : 1 / 1000
86

- 凡例
- B : 校長室
 - C : 教室
 - ⊗ : 使用していない教室



敷地面積 12,800㎡

凡例

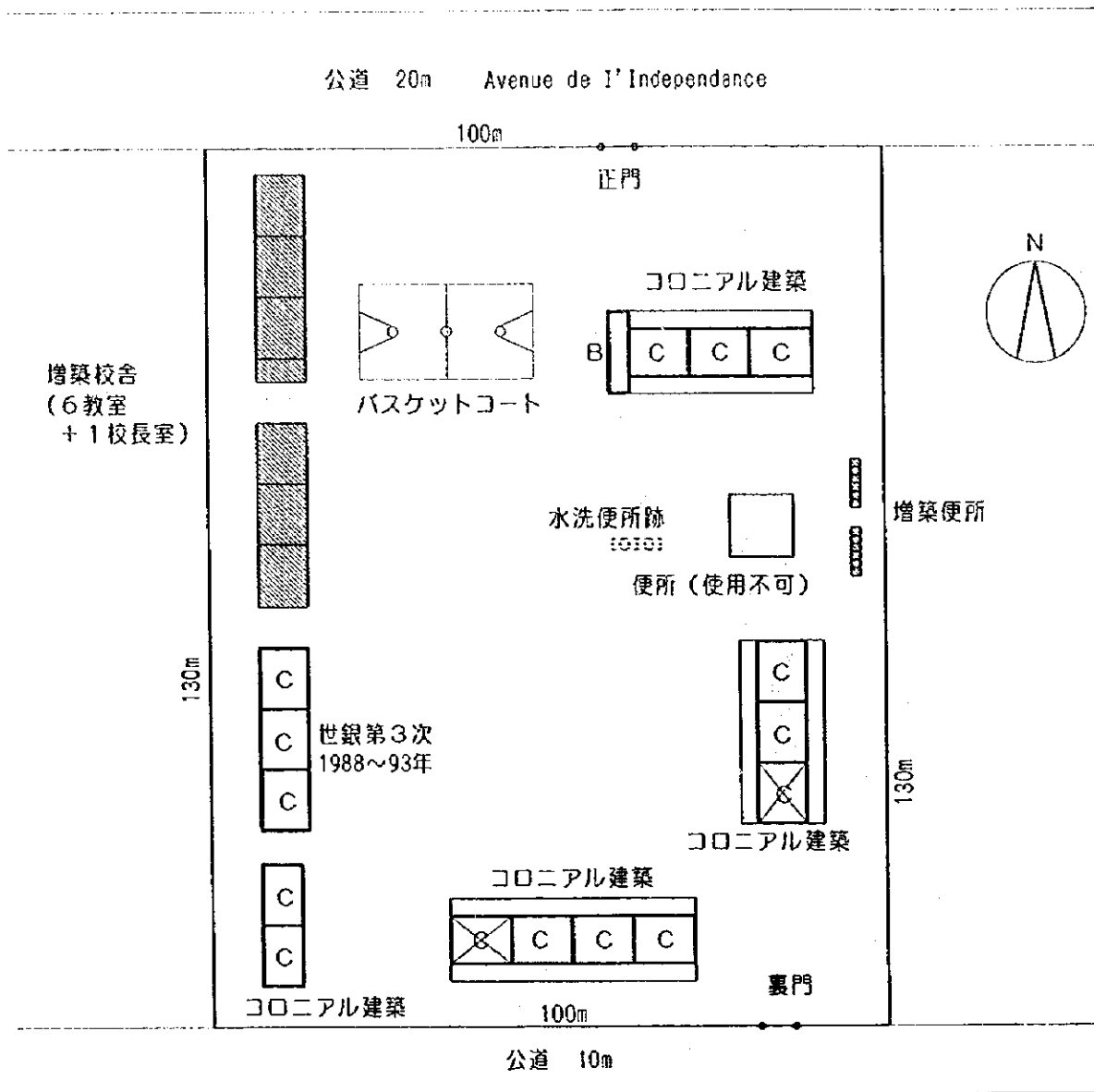
B : 校長室

C : 教室

☒ : 使用していない教室

Assana 敷地概略図

S : 1 / 1000



敷地面積 13,000^m²

凡例

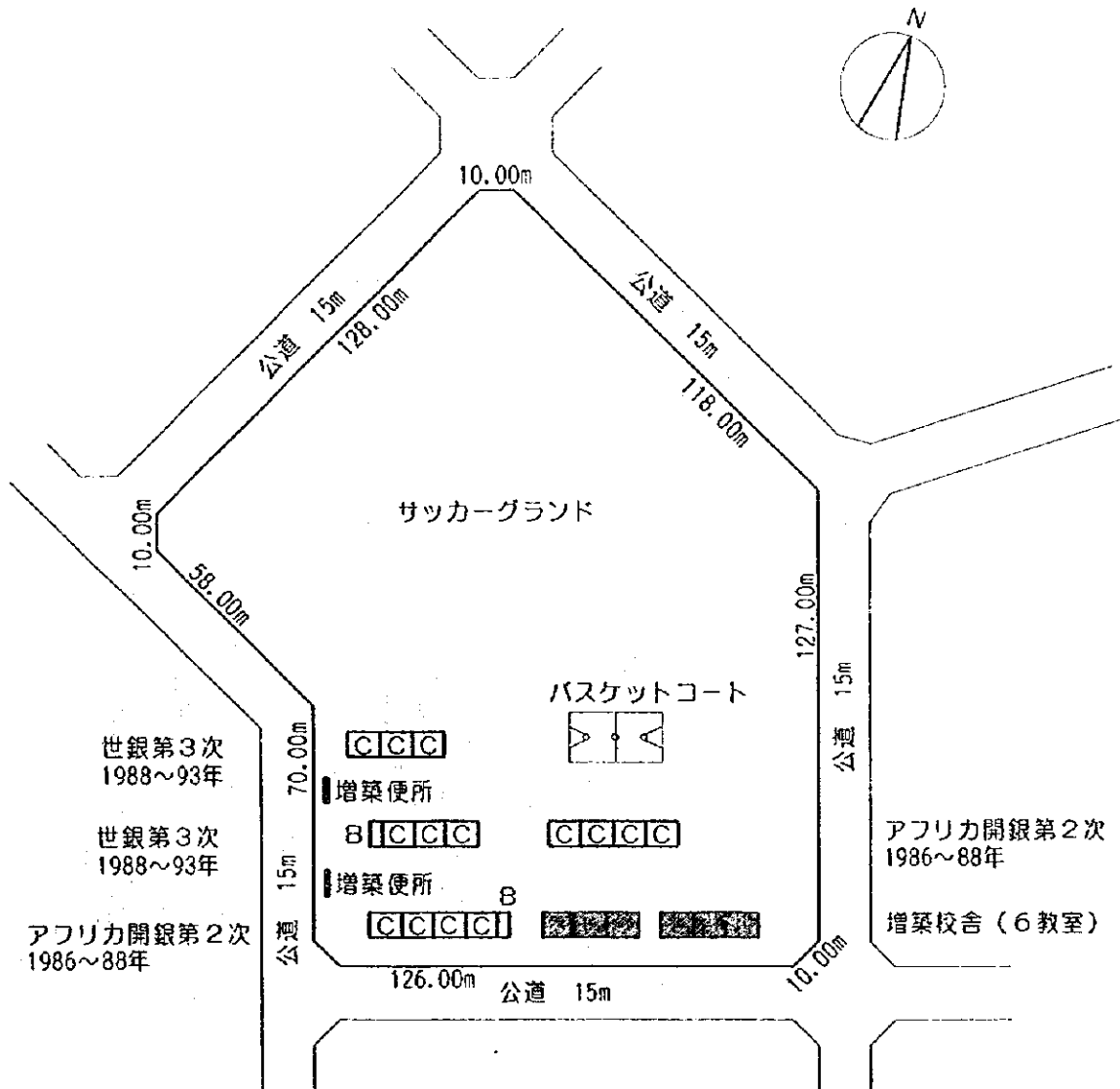
B : 校長室

C : 教室

⊗ : 使用していない教室

Centre Filles 敷地概略図

S : 1 / 1000



敷地面積 26,652m²

凡例

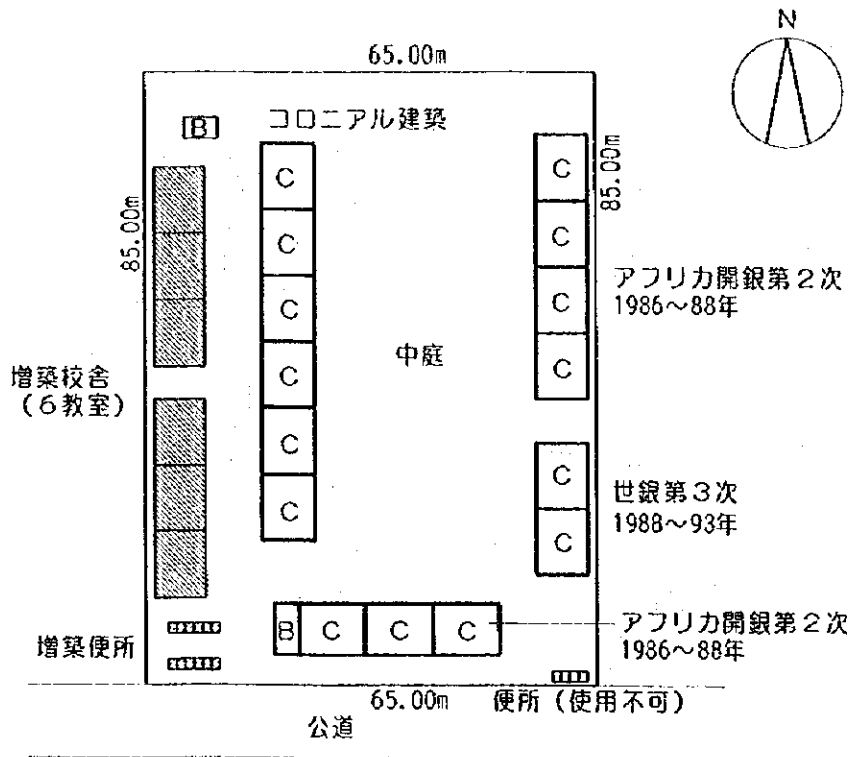
B : 校長室

C : 教室

☒ : 使用していない教室

Boy Rabe Mixte 敷地概略図

S : 1 / 2000



凡例

B : 校長室

C : 教室

☒ : 使用していない教室

Kina 敷地概略図

S : 1 / 1000

Penelope Bender

CONSULTANTE - SPÉCIALISTE EN ÉDUCATION
Population et Ressources Humaines
Afrique Centrale et Ocean Indien

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE DÉMOCRATIE

Tel: (202) 473-1484

Fax: (202) 473-8107

Telex: MCI 248423 WORLDBANK

Internet: PBENDER@WORLD BANK.ORG

PROJET CONJOINT

D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS SANITAIRES
ET D'ASSAINISSEMENT

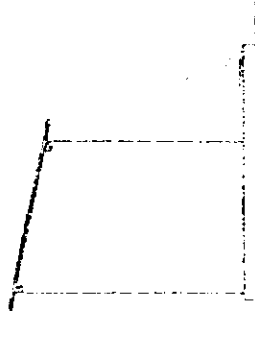
DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE DANS LA
VILLE DE BANGUI

バンギ市衛生条件、学校環境改善 ジoint・プロジェクト

Bangui, Septembre 1995

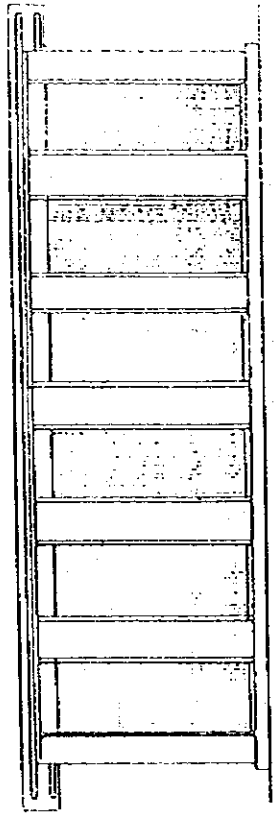
学校のトイレ

LATRINES SOLAIRES



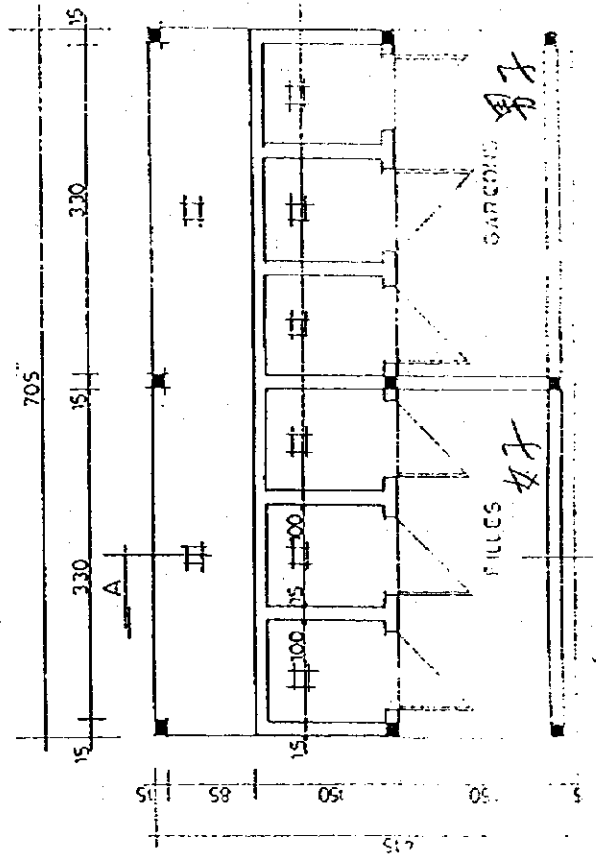
92 FACADE LATERALE

側面



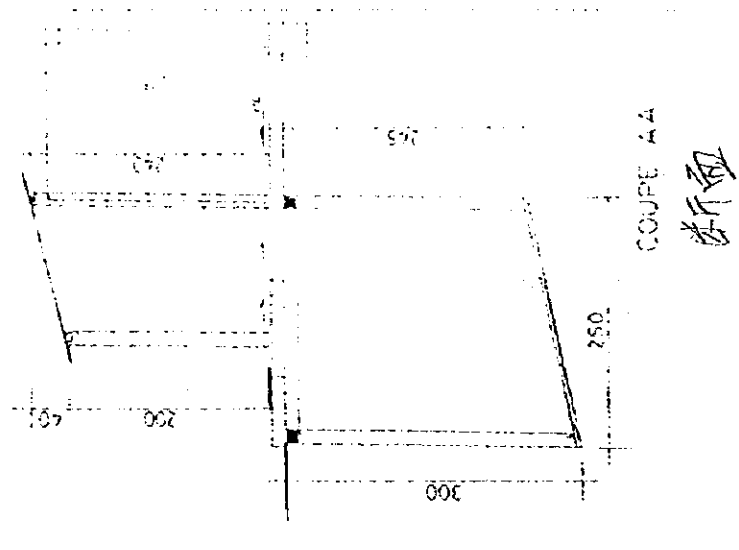
FACADE PRINCIPALE

正面



éch. 1 / 50

CONCEPTEUR: A. GUCROUZOU
 DRESSING: J. P. DECROIX-MESSIER M
 DATE: 03 MAI 1995



PLAN

LATRINES

DEVIS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LATRINE de 6 BOXES					
N°	DESIGNATIONS	U	Q	P.U.	P.T.
I FONDATION GROS OEUVRES BETON					
1-1	Fouilles pour fosses + fondation muret	M3	48,02	F	250 000 F
1-2	Maçonnerie de moelon pour fondation du muret	M3	1,05	30 000 F	31 500 F
1-3	Béton de forme dosé à 200 Kg/M3 pour fond de fouilles	M3	0,88	91 000 F	80 080 F
1-4	Maçonnerie de briques creuses de 15 x 20 x 40	M ²	52,04	11 500 F	598 460 F
1-5	BA pour poteau de 15 x 15	M3	0,55	220 000 F	121 000 F
1-6	BA pour poutres de 15 x 15	M3	0,48	220 000 F	105 600 F
1-7	BA pour dalle de couvercle épaisseur 10 cm	M3	1,76	220 000 F	387 200 F
1-8	Remplissage latéritique avant épaisseur 20 cm	M3	2,11	6 500 F	13 715 F
1-9	Béton de forme pour compartiment avant dosage 200 Kg/M	M3	0,84	91 000 F	76 440 F
1-10	Maçonnerie de briques cuites de 15 x 15 x 30	M ²	73,57	4 500 F	331 065 F
1-11	BA pour chaînage haut dosé à 350 Kg/M3	M3	0,19	220 000 F	41 800 F
TOTAL					2 036 860 F
II CHARPENTE COUVERTURE					
2.1	Lisses en chevrons sapelli de 4 m	U	6	4 500	27 000 F
2.2	Toles alu 32/100e de 2 m	U	11	2 500 F	27 500 F
2.3	Fixations complètes	U	100	225 F	22 500 F
TOTAL					77 000 F
III ENDUITS CHAPE					
3.1	Enduits étanches lissés sur maçonnerie de s parois	M ²	52,04	4 500 F	234 180 F
3.2	Chape 3 cm	M ²	21,15	4 500 F	95 175 F
TOTAL					329 355 F
IV MENUISERIES					
4.1	Porte pleines 1 vantail en ayous toutes sujétions	U	6	50 000 F	300 000 F
TOTAL					300 000 F
TOTAL 1 + 2 + 3 + 4					2 741 985 F
TOTAL					2 741 985 F

(2.156.305)

便所6室建設工事見積書

	項目	単位	数量	単価	総価格
I	基礎と壁体コンクリート工事				
1.1	ピット掘削+塀の基礎				
1.2	塀の基礎用粗切石積み				
1.3	ピット底用コンクリート、200 kg/m ³				
1.4	中空煉瓦積み、15×20×40				
1.5	柱用鉄筋コンクリート、15×15				
1.6	梁用鉄筋コンクリート、15×15				
1.7	スラブ用鉄筋コンクリート、厚み10 cm				
1.8	前部ラテライト盛土20 cm				
1.9	前部コンパートメント用コンクリート、200 kg/m ³				
1.10	焼結煉瓦積み、15×15×30				
1.11	高部補強金物用鉄筋コンクリート、350 kg/m ³				
	合計				
II	骨組、屋根				
2.1	サベリ材の小角材製手すり、4 m				
2.2	アルミ板、32/100、2 m				
2.3	完全固定				
	合計				
III	上塗り				
3.1	煉瓦内壁用防水塗料				
3.2	上塗り、3 cm				
	合計				
IV	建具				
4.1	戸(非ベニヤ製)				
	合計				
	合計 1+2+3+4				
	総計				

別添 5-4. 過去のドナープロジェクト一覧

RECAPITULATIF DES PROJETS DE L'EDUCATION NATIONALE

DATES	REFERENCES	PARTENAIRE	TYPES D'INTERVENTION	FINANCEMENTS		LOCALISATION	AGENCE D'EXECUTION
				EXTERIEURS	COUVERT		
1973 - 1981 (achevé)	Crédit 308 CA	1 ^e AID/Banque Mondiale	Construction de 2 CEG	4,8 Million \$ EU	/	BAMBARI BERBERATI	D.C.E.S
1976 - 1981 (achevé)	CAF/76/C 31	FENU	Construction de 168 classes (+CPR Bambari)	990.000 \$ EU	25 Millions F CFA	OMBELLA MPOKO KEMO IBINGUI LOBAYE OUAKA MBOYOU	D.C.E.S
1981 - 1983 (achevé)	CS/ECA/ED/71/3	1 ^o PAD/BAD	Construction de 287 classes écoles + EN de BAMBARI	2,73 Millions d'U.C.F.	170.496.000 F CFA	OMBELLA MPOKO OUAKA	D.C.E.S
1983 - 1986 (achevé)	CAF/76/C 31	FENU (suite)	Construction de 3 C.P.R	135.735 \$ EU (100 %)	/	BERBERATI BOSSANCOA BANGASSOU	D.C.E.S
1983 - 1987 (en cours)	Crédit 1359 CA	2 ^o AID/Banque Mondiale	Construction de 300 salles de classes	3.926 Millions F CFA (90 %)	420 Millions F CFA (10%)	BASSE KOTTO OUHAM OUHAM PENDE	B.P.E. II
1984 - 1987 (en cours)	5100.31.17.16 cour.3.225.CF	FED	Construction du Lycée d'application	370. Millions F CFA (100 %)	/	OMBELLA MPOKO	D.C.E.S
1986 - 1987 (en cours)	CLARA II CAF 85/B01	PNUD	Construction de 4 bâtiments Ecoles Secondaires	529842 \$ EU (100%)	/	BOSSANCOA BOUCA KACA BANDORO DEKOA	D.C.E.S
1986 - 1988 (en cours)	CAF - CS/RCA/ED/12 CAF - CS/RCA/ED/13	2 ^o PAD/BAD	Construction de 148 salles de classes	3.377.652.000 F CFA (89 %)	375.265 Millions F CFA	OMBELLA MPOKO LOBAYE HAUTE SANGHA	C.E.P
1985 - 1988	CAF/85/003/A/01/032	P.N.U.D	Formation accélérée des enseignants de sciences phys. et technologiques	1.535.536 Millions F CFA (82 %)	275.396 Millions F CFA (78 %)	BANGUI - BOUAR BERBERATI - BOS SANGHA - BAMBARI BANGASSOU - KACA - BANDORO	V.N.U
1987 - 1990 (en cours)	390 P	O.P.E.P	Construction de 144 classes	4200 Millions F CFA 500	190 Millions F CFA	NANA MAMBERE IBINGUI ECON.	C.E.P
1988 - 1993 en démarrage	Projet Education	3 ^o AID/Banq.	Construction d'écoles et renforcement de structures		810 Millions	OUAKA MBOYOU	B.P.E

I/ EDUCATION

REPARTITION DES INFRASTRUCTURES

Le territoire est découpé en sept (7) Inspections Académiques regroupant vingt et un (21) Inspections du Fondamental I (voir découpage cartographique en annexe).

Il y'a au total environ 1100 écoles recensées pour environ 761 bâtiments en dur, 184 en semi-dur, 328 provisoires et 174 en préfabriqué, soit l'équivalent d'environ 3278 salles de classe (source : *annuaire des statistiques scolaires 93-94*).

La distribution des infrastructures varie de région en région et ce, avec le nombre des élèves d'une manière disproportionnée

Circonscription	Nombre de bâtiments en dur	Nombre de bâtiments en semi-dur	Nombre de bâtiments en préfabriqué	Nombre de bâtiments en provisoire	Nombre d'élèves
Bangui 1	48	8	2	1	39998
Bangui 2	46	8	0	1	21141
Bangui 3	48	11	8	0	38126
C.N.F.C	10	2	4	0	8533
Bamingui-Bnguoran	9	3	11	18	3720
Basse-Kotto	73	4	17	38	14871
Haut-Mbomou	4	4	3	3	1587
Haute-Kotto	9	4	3	8	4299
Kémo	29	10	6	29	9025
Lobaye	56	16	24	16	20153
Mbomou	35	3	15	30	11788
Mambéré-Kadéi	56	16	6	15	16253
Ombella-M'Poko	100	13	16	24	26924
Nana-Gribizi	22	5	9	26	9250
Nana-Mambéré	46	19	6	13	14103
Sangha-Mbaéré	11	7	12	28	7247
Ouham	72	20	9	43	20699
Ouaka	29	9	5	3	15473
Ouham-Pendé	58	22	18	30	22514
Vakaga	0	0	0	0	1921
Total					307625

source : annuaire des statistiques scolaires

Le nombre max. adéquat d'écopier par salle devrait être autour de 65; ce qui nous emmène à déduire qu'un problème de place se pose déjà à partir de 70 écoliers dans une salle.

CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Il existe cinq (5) sortes de construction :

- Construction en dur (en maçonnerie de briques agglomérées)
- Construction en briques cuites

- Construction en semi-dur (en maçonnerie de briques de terre)
- Construction en préfabriqué (murs en bois)
- Construction en provisoire (hors norme sorte de hangar en paille, sensible à tout orage)

D'une manière générale, toutes les régions souffrent de différents problèmes sur les infrastructures existantes, de manque de mobiliers et de matériel didactique. En dehors des bâtiments en très mauvais état, tous les bâtiments en provisoire sont à reconstruire (pour leur nombre, se référer aux listes élaborées par les Inspecteurs d'Académie en annexe).

Les dégâts des mutineries se limitent cependant que sur quelques écoles du sud de la ville de Bangui (environ 25% des écoles de Bangui).

La plupart des délabrements proviennent des temps antérieurs aux mutineries.

A / - Clôture

Presque tous les établissements de Bangui ont besoin de clôture qui pourrait réduire tous genres d'agression nuisibles au bon état des infrastructures et augmenter la protection des enfants contre les accidents (proximité de la route et du fleuve). On peut citer les écoles Saint Jean, Kangala, Bangui-Fleuve, M'Poko-Bac, Pétévo, Gbaya, Benz-vi, Yakité et Koudoukou comme plus exposées et prioritaires.

B / - Latrines et Point d'eau

Certains établissements disposent de latrines et/ou de point d'eau potable qui ne sont malheureusement plus fonctionnels. La non fonctionnalité de ces infrastructures est causée d'autre part par la population environnante et les passants pendant les jours fériés et les grandes vacances.

C / - Mobilier

Dans chaque salle de classe il faudrait au moins vingt et un (21) et au plus vingt cinq (25) tables-bancs, un bureau, une chaise et une armoire.

Beaucoup d'établissements souffrent d'une carence en mobiliers. Plus de la moitié des écoliers s'asseyent à même le sol pour suivre les cours.

Les données statistiques étant largement incomplètes, nous nous utilisons nos expériences sur le terrain et les informations fournies par les inspecteurs académiques pour évaluer les besoins en tables-bancs.

Les informations des inspecteurs académiques sont joints en annexes.

Tous les bâtiments construits depuis l'indépendance sont réalisés à la base de la Norme Française.

Les bâtiments qui ont suivi jusqu'aujourd'hui ont été construits à l'image des anciennes constructions pour ce qui est des dimensions en plan ; tel est le cas des bâtiments construits dans le 3^e projet Banque Mondiale.

Il n'existe actuellement aucune norme spéciale pour la construction des bâtiments.

Pour toute construction un cahier de charge et de prescription technique (CCPT) est

mise en place pour définir en détail les différentes parties de construction et les exigences à l'égard de l'entreprise.

COUTS ESTIMATIFS

1/ Construction en dur, module trois salles et 1 bureau

chap	DESIGNATION	U	QTE	P.U	P.T
1	TERRASSEMENT / FONDATION				
1.1	Nettoyage et décapage	FF	1	500.000	500.000
1.2	Fouille pour fondations	m3	27	7.500	202.500
1.3	Traitement anti-termites	FF	1	100.000	100.000
1.4	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m3	3,05	105.000	320.250
1.5	Maçonnerie de moellons (e= 40cm)	m3	27,4	45.000	1.233.000
1.6	Remblai latéritique compacté	m3	81	9.000	729.000
1.7	Hérisson de pierres sous dallage	m3	11	11.000	121.000
1.8	TOTAL 1				3.205.750
2	GROS OEUVRES / MACONNERIE				
2.1	Dallage en béton armé dosé à 350 kg/m3 (ép.= 8 cm)	m3	17,5	250.000	4.375.000
2.2	Maçonnerie de briques agglo de 15 y compris rejointoiement	m²	230	11.000	2.530.000
2.3	Maçonnerie de claustras	m²	50	9.000	450.000
2.4	Maçonnerie des marches d'accès	FF	1	90.000	90.000
2.5	Béton* pour linteaux, poteaux et chaînage haut	m3	2,50	250.000	625.000
2.6	TOTAL 2				8.070.000
3	MENUISERIE/CHARPENTE/COUV ERTURE				
3.1	Porte n°1 + cadre en bois rouge type frise y compris quincaillerie et vernis	u	4	150.000	600.000
3.2	Porte n°1 + cadre en bois rouge type frise y compris quincaillerie et vernis	u	1	120.000	120.000
3.3	Fermes en bois rouges rabotés	m3	3,00	250.000	750.000
3.4	Contreventement en bois rouge raboté	m3	0,50	250.000	125.000
3.5	Pannes en bois rouge raboté	m3	3,00	250.000	750.000
3.6	Couverture en tôles alu 6/10e	m²	350	9.000	3.150.000
3.7	Faîtières alu 6/10e	ml	32	11.000	352.000
3.8	TOTAL 3				5.847.000
4	PROTECTION / EQUIPEMENT				
4.1	Confection de pierraille de protection tout autour du bâtiment	ml	74	1.500	111.000
4.2	Confection de tableau + application de trois couches d'ardoisine	u	6	45.000	270.000
4.3	TOTAL 4				381.000
5	TOTAL GENERAL				17.503.750

2/- Construction en semi dur module 3 salles + un bureau

chap	DESIGNATION	U	QTE	P.U	P.T
1	TERRASSEMENT / FONDATION				
1.1	Nettoyage et décapage	FF	1	500.000	500.000
1.2	Fouille pour fondations	m3	27	7.500	202.500
1.3	Traitement anti-termites	FF	1	100.000	100.000
1.4	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m3	3,05	105.000	320.000
1.5	Maçonnerie de moellons (e= 40cm)	m3	27,4	45.000	1.233.000
1.6	Remblai latéritique compacté	m3	81	9.000	729.000
1.7	caillasse en pierres concassées	m3	11	11.000	121.000
1.8	TOTAL 1				3.205.750
2	GROS OEUVRES / MACONNERIE / ENDUIT				
2.1	Dallage en béton armé dosé à 350 kg/m3 (ép.= 8 cm)	m3	17,5	250.000	4.375.000
2.2	Maçonnerie de briques de terre y compris joint au mortier de ciment	m²	230	1.200	276.000
2.3	Maçonnerie de claustras	m²	50	1.200	60.000
2.4	Maçonnerie des marches d'accès	FF	1	90.000	90.000
2.5	Béton* pour linteaux, poteaux et chaînage haut	m3	2,50	250.000	625.000
2.6	Enduit sur les deux faces des murs	m²	510	4.500	2.295.000
2.6	TOTAL 2				7.721.000
3	MENUISERIE/CHARPENTE/COUVERTURE				
3.1	Porte n°1 + cadre en bois rouge type frise y compris quincaillerie et vernis	u	4	150.000	600.000
3.2	Porte n°1 + cadre en bois rouge type frise y compris quincaillerie et vernis	u	1	120.000	120.000
3.3	Fermes en bois rouges rabotés	m3	3,00	250.000	750.000
3.4	Contreventement en bois rouge raboté	m3	0,50	250.000	125.000
3.5	Pannes en bois rouge raboté	m3	3,00	250.000	750.000
3.6	Couverture en tôles alu 6/10e	m²	350	9.000	3.150.000
3.7	Faîtières alu 6/10e	ml	32	11.000	352.000
3.8	TOTAL 3				5.847.000
4	PROTECTION/EQUIPEMENT				
4.1	Confection de pierraille de protection tout autour du bâtiment	ml	74	1.500	111.000
4.2	Confection de tableau + application de trois couches d'ardoisine	u	6	45.000	270.000
4.3	Badigeon à la chaux en deux couches	m²	510	400	204.000
4.4	Peinture détex en deux couches	m²	510	1800	918.000
4.5	TOTAL 4				1.503.000
5	TOTAL GENERAL				18.276.750

3/ Construction en briques cuites, module trois salles et 1 bureau

chap	DESIGNATION	U	QTE	P.U	P.T
1	TERRASSEMENT / FONDATION				
1.1	Nettoyage et décapage	FF	1	500.000	500.000
1.2	Fouille pour fondations	m3	27	7.500	202.500
1.3	Traitement anti-termites	FF	1	100.000	100.000
1.4	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m3	3,05	105.000	320.250
1.5	Maçonnerie de moellons (e= 40cm)	m3	27,4	45.000	1.233.000
1.6	Remblai latéritique compacté	m3	81	9.000	729.000
1.7	caillasse en pierres concassées	m3	11	11.000	121.000
1.8	TOTAL 1				3.205.750
2	GROS OEUVRES / MACONNERIE				
2.1	Dallage en béton armé dosé à 350 kg/m3 (ép.= 8 cm)	m3	17,5	250.000	4.375.000
2.2	Maçonnerie de briques cuites y compris rejointoiement	m²	230	7.000	1.610.000
2.3	Maçonnerie de claustras	m²	50	7.000	350.000
2.4	Maçonnerie des marches d'accès	FF	1	90.000	90.000
2.5	Béton* pour linteaux, poteaux et chaînage haut	m3	2,50	250.000	625.000
2.6	TOTAL 2				7.050.000
3	MENUISERIE/CHARPENTE/COUV ERTURE				
3.1	Porte n°1 + cadre en bois rouge type frise y compris quincaillerie et vernis	u	4	150.000	600.000
3.2	Porte n°1 + cadre en bois rouge type frise y compris quincaillerie et vernis	u	1	120.000	120.000
3.3	Fermes en bois rouges rabotés	m3	3,00	250.000	750.000
3.4	Contreventement en bois rouge raboté	m3	0,50	250.000	125.000
3.5	Pannes en bois rouge raboté	m3	3,00	250.000	750.000
3.6	Couverture en tôles alu 6/10e	m²	350	9.000	3.150.000
3.7	Faîtières alu 6/10e	ml	32	11.000	352.000
3.8	TOTAL 3				5.847.000
4	PROTECTION/EQUIPEMENT				
4.1	Confection de pierraille de protection tout autour du bâtiment	ml	74	1.500	111.000
4.2	Confection de tableau + application de trois couches d'ardoisine	u	6	45.000	270.000
4.3	TOTAL 4				381.000
5	TOTAL GENERAL				16.483.750

Récapitulatif

	CONSTRUCTION EN DUR	CONSTRUCTION EN SEMI	CONSTRUCTION EN CUITE
COÛT TOTAL	17.503.750	18.276.750	16.483.750
COÛT TOTAL + 15% *	20.129.315	21.018.265	18.956.315
COÛT TOTAL + 20% *	21.004.500	21.932.100	19.780.500
COÛT TOTAL + 30% *	22.754.875	23.759.775	21.428.875

- * = Majoration pour tout chantier jusqu'à 400 km en dehors de Bangui : 15%
Majoration pour tout chantier jusqu'à 600 km en dehors de Bangui : 20%
Majoration pour tout chantier au delà de 600 km en dehors de Bangui : 30%

La construction en semi-dur revient relativement plus cher par rapport aux autres. Cela s'explique par le fait du crépissage et de la peinture qui sont utilisés afin de protéger les murs en briques de terre.

Remarque

Deux types de construction sont plus fréquentes :

- Construction en dur : favorable dans les zones forestières pour leur meilleure résistance à l'humidité.
- construction en briques cuites : favorable dans les zone de savane. On peut y travailler en période chaude sans se plaindre car les briques cuites n'absorbent pas trop de chaleur par rapport aux briques agglomérées.

Lors de notre rencontre avec Messieurs les Inspecteurs Académiques, les constats suivants ont été faits :

- La construction en briques cuites est plus préférée
- la fabrication des briques cuites est connue et pratiquée presque partout
- L'utilisation des briques cuites est très souhaitée car elles créent des revenus pour les enseignants qui en fabriquent.
- Les fenêtres en claustra ne présentent pratiquement pas de difficulté pour diffusion de la lumière naturelle dans les salles. On peut utiliser le bois ou les briques. L'utilisation des briques est conseillée car elle est moins chère et ne présente pratiquement aucune difficulté .
- Pour ce qui est de la question environnementale (protection de la forêt), il nous a été signalé qu'aucun problème ne se posera pour la fabrication des briques cuites où on doit utiliser du bois pour la cuisson. Il sera donné une autorisation par le service des eaux et forêt qui est chargé de gestion de l'exploitation forestière.

SUPERVISION DES TRAVAUX

Quelques mesures à prendre sont nécessaires et indispensables pour parvenir à un résultat positif :

- Mettre en place un bureau central autonome à Bangui pour la coordination et la gestion du projet; ce bureau qui est constitué d'experts locaux et expatriés devra effectuer des missions de supervision tous les mois selon les cas pour se rendre compte de l'avancement des travaux.
- Recruter des techniciens devant rester en permanence sur les sites pour assurer le contrôle des travaux ; il est souhaitable d'éviter ici de penser aux techniciens des subdivisions des travaux publics. Ceux-ci sont déjà très occupés par les tâches de leur Ministère de tutelle. Selon les informations reçues ils n'ont pas aussi une bonne réputation dans la gestion des matériaux d'un chantier.
- Prévoir les travaux en période de saison sèche. Cela pourra éviter des difficultés de transport et un dépassement sensible sur le planning ;
- Organiser un appel d'offre à l'endroit des petites et moyennes entreprises nationales.
- Débuter les travaux dans les régions / zones les plus défavorisées
- Associer d'une manière participative les parents d'élèves et responsables des établissements à certaines phases des travaux (par exemple : nettoyage des locaux, surveillance des matériaux de construction, fourniture agrégats à un prix raisonnable, puisage d'eau pour les travaux etc.

ESTIMATION TOTALE

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION

Circonscription Académique	Nombre Total Bâtiments	Coeff. d'éloignement	Coût type briques cuites		Coût type en dur et semi-dur
			Nbre	P.U*	
Académie Bangui - Vakaga	30	20%	593.415.000		630.135.000
Académie centre	73	20%	1.443.976.500		1.533.328.500
Académie Centre-Est	15	30%	321.433.125		341.323.125
Académie Centre-Sud	50	15%	947.815.750		1.006.465.750
Académie Nord	70	20%	1.384.635.000		1.470.315.000
Académie Ouest	93	20%	1.839.586.500		1.953.418.500
Académie Sud-Est	75	30%	1.607.165.625		1.706.615.625
TOTAL	406		8.138.027.500		8.641.601.500

-TRAVAUX DE REHABILITATION

Circonscription Académique	Nombre Total Bâtiments	Coeff. d'éloignement	Coût type briques cuites			Coût type en dur et semi-dur		
			Nbre	P.U*	P.T*	Nbre	P.U**	P.T
Académie Bangui - Vakaga	69	20%	14	9.000.000	126.000.000	55	5.100.000	280.500.000
Académie centre	40	20%	26	9.000.000	234.000.000	14	5.100.000	71.400.000
Académie Centre-Est	24	30%	8	9.750.000	78.000.000	16	5.525.000	88.400.000
Académie Centre-Sud	60	15%	40	8.625.000	345.000.000	20	4.887.500	97.750.000
Académie Nord	50	20%	15	9.000.000	135.000.000	35	5.100.000	178.500.000
Académie Ouest	36	20%	24	9.000.000	216.000.000	12	5.100.000	61.200.000
Académie Sud-Est	65	30%	35	9.750.000	341.250.000	30	5.525.000	165.750.000
TOTAL	344		162		1.475.250.000	182		943.500.000

* =7.500.000 + majoration

** = 4.250.000 + majoration

* : les dégâts ici touchent le plus souvent environ 20% du plancher (correspond au chapitre 2.1 des estimations), 50% de la maçonnerie (chapitre 2.2) et au moins 90% de la toiture et menuiserie (correspond au chapitre 3 des estimations)

** : Les dégâts ici touchent le plus souvent 70 à 80% du chapitre 3 des estimations.

Les dégâts sur les bâtiments en briques cuites sont plus élevés à cause de la fragilité des murs une fois ils sont exposés aux intempéries ; ils s'effritent facilement.

Les constructions en dur résistent aux intempéries et les murs tiennent plus longtemps.

CLOTURE

Environ vingt quatre (24) écoles de Bangui ont besoin d'une clôture. La longueur totale des clôtures est estimée à environ 9600 m.

Le coût moyen de clôture s'élève à environ 60.000 F CFA / m

Le coût total est estimé à 576.000.000 F CFA

LATRINES

chap	DESIGNATION	U	QTE	P.U	P.T
1	TERRASSEMENT / FONDATION				
1.1	Nettoyage et décapage	FF	1	25.000	25000
1.2	Fouille pour fosse	m3	4	7.500	30000
1.3	Traitement anti-termites	FF	1	10.000	10000
1.4	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m3	0,5	105.000	52500
1.5	Fondation en béton armé	m3	1	250.000	250000
1.6	Remblai latéritique compacté	m3	1	9.000	9000
1.7	caillasse en pierres concassées	m3	0,5	11.000	5500
1.8	TOTAL 1				382000
2	GROS OEUVRES / MACONNERIE				
2.1	Dalles en béton armé dosé à 350 kg/m3 (ép.= 10cm)	m3	0,5	250.000	125000
2.2	Maçonnerie de briques agglomérées y compris rejointoiement	m²	4	9.000	36000
2.3	Béton* pour linteaux, poteaux et chaînage haut	m 3	0,3	7.000	2100
2.4	Maçonnerie de briques cuites	m²	10	7.000	70000
2.6	TOTAL 2				233100
3	MENUISERIE/CHARPENTE/COUV ERTURE				
3.1	Porte n°1 + cadre en bois rouge type frise y compris quincaillerie et vernis	u	1	50.000	50000
3.3	Fermes en bois rouges	m3	0,2	250.000	50000
3.5	Pannes en bois rouge	m3	0,1	250.000	25000
3.6	Couverture en tôles alu 6/10e	m²	3	9.000	27000
3.7	Planche de rive de 30	ml	5,2	2.500	13000
3.8	TOTAL 3				165000
4	PROTECTION/EQUIPEMENT				
4.1	Confection de pierraille de protection tout autour de la altrine	ml	4,5	1.500	6750
4.3	TOTAL 4				6750
5	TOTAL GENERAL				786.850

Le besoin en latrines est estimé à environ quatre vingt (80) pour la ville de Bangui. Pour un prix unitaire de 786.850 F CFA le coût total s'élève donc à 62.948.000 F CFA.

FOURNITURE EN TABLES-BANCS

Une salle de classe reçoit en moyenne entre vingt cinq (25) et trente (30) tables-bancs à deux places. Le prix unitaire revient à vingt cinq mille francs cfa (25.000 F CFA).

Les tables-bancs sont entièrement confectionnés en bois rouge et selon des dimensions standard (voir plan utilisé par le 3^e projet Banque Mondiale en annexe).

Une salle de classe reçoit en moyenne entre vingt cinq (25) et trente (30) tables-bancs à deux places. Le prix unitaire revient à vingt cinq mille francs cfa (25.000 F CFA). Les tables-bancs sont entièrement confectionnés en bois rouge et selon des dimensions standard (voir plan utilisé par le 3^e projet Banque Mondiale en annexe).

Supposant que chaque salle de classe devrait contenir 25 tables-bancs et que le nombre disponible est actuellement de 36.000, le besoin supplémentaire en tables-bancs est estimé à soixante mille (60.000) pour un coût d'environ 1.500 million de francs cfa (1.500.000.000 F CFA).

PROGRAMME DE CONSTRUCTION EN COURS

Le dernier projet dans le secteur de l'éducation fut le 3^{ème} projet Banque Mondiale. Il a été achevé vers 1995. Aucun autre projet d'envergure n'a vu le jour depuis lors. Il y a des petits projets, des ONG comme COOPI, le groupement des exploitants forestiers qui fournissent des dons pour soutenir le secteur de l'éducation.

Dans le budget national, il a été prévu quelques mesures de construction.

IMPACT SUR L'EMPLOI

En recrutant des techniciens pour la surveillance des travaux, on résoudra en partie les problèmes de chômage que connaît la majorité des jeunes ingénieurs ressortissants de l'université de Bangui.

Pour ce qui est de la main d'œuvre ouvrière, si on prend l'exemple d'un module de trois salles, cela crée environ 1200 jours de travail pour un salaire moyen de 1.200 F CFA / jour.

L'utilisation des briques cuites encouragera l'artisanat et sera une source de revenu .

Tableau récapitulatif

Reconstruction en briques cuites	Reconstruction en dur	Réhabilitation en briques cuites	Réhabilitation en dur	Construction latrines	Construction clôture	Besoin en table-banc
8.138.027.500	8.641.601.500	1.475.250.000	943.500.000	62.948.000	576.000.000	1.500.000.000

公共事業 受注登録業者リスト

FICHIER DES ENTREPRISES HABILITEES A SERVIR ET A TRAVAILLER AVEC LES MINISTRES DE L'ETAT CENTRAFRICAIN (Année Budgétaire 1999) (Situation au 5 mars 1999)

(読って)

1- Les entreprises ne figurant pas sur cette liste par omission peuvent régulariser leur situation en amenant au Service des Marchés Publics :

- * une copie de leur patente 1999
- * une attestation de régularité fiscale 1998 (dernier trimestre)
- * une attestation bancaire
- * un quitus de l'Ocss (dernier trimestre)

登録証
納税証明
口座証明
社会保険料支払証
前年リストに記載された業者は
右記書類を提出するにて
記載される

2- Les entreprises nouvellement créées en 1999 pourront à tout moment s'inscrire sur cette liste, en produisant les pièces ci-dessus pour l'année 1999

新規設立業者は 1999年の上記書類を提出するにてリストに記載していただく

3- Les entreprises, dont les informations ci-dessous ont changé ou sont manquantes, sont priées de se mettre à jour auprès du Service des Marchés Publics en produisant les pièces concernées dans les plus brefs délais.

下記内容に変更ある場合は速やかに修正願うこと

登録日 税金支払日 社会保険日

Nom de la Société entreprise, etc.	Nom Général, Directeur Général, etc.	Activités	Patente 1998	Attestation de Régularité		Attestation
				Fiscal 98	Quitus Ocss	
Acuel Décor Service	Mr Yabada A.	土木 建築 travaux et bâtiments	28-aout-98	03-nov-98	02-nov-98	Ok. Bome 28 oct 98
Africa Meuble	Mr Kongo Ch.	artisan, menuiserie 建築 import-export, commerce	16-sept-98	18-sept-98	05-nov-98	Ok. Bome 11 nov 98
Agricom	Mr Kangui B.	artisan artisan	01-avr-98	03-nov-98	18-nov-98	Ok. Ubac 6 nov 98
Alamine Attaliéb	Mr Alamine Attaliéb	artisan commerce général	19-fevr-98	11-déc-98	16-nov-98	Ok. Bome 5 août 98
Ams	Mr Massikini M.	commerce général	30-oct-98	04-nov-98	03-nov-98	Ok. Bome 9 nov 98
Apic Photo Service	Mr Guiet	commerce général	03-fevr-98	27-nov-98	23-nov-98	Ok. Bome 30 nov 98
Ared	Mr Mathamalet J.	artisan	19-janv-98	15-oct-98	09-nov-98	Ok. Bica 11 nov 98
Artisans en Bâtiment et Peinture Associés	Mr Zoumandji F.	travaux et bâtiments	03-oct-98	09-nov-98	à compléter si nécessaire	Ok. Bome 3 nov 98
Art Techniques et Construction	Mr Makoundji Ph.	artisan en bâtiments	18-fevr-98	21-sept-98	16-sept-98	Ok. Bome 18 déc 98
Asseni Ngboh	Mr Asseni Ngboh	artisan	09-mars-98	27-mars-98	15-oct-98	à compléter
Atb	Mr Ndongo D.	artisan, peinture 建築 artisan, peinture	25-mai-98	29-mai-98	à compléter si nécessaire	Ok. Credit Mutu 16 nov 98
Atelier Abat	Mr Wanda F.	travaux et bâtiments	27-avr-98	26-nov-98	13-nov-98	Ok. Bica 21 juil 98
Atelier de Couture	Mme Mahayo L.	commerce général (couture)	06-mars-98	03-fevr-99	à compléter	à compléter
B & M Entreprisse	Mr Bogangabe Ch.	travaux et bâtiments	24-juil-98	09-oct-98	28-sept-98	Ok. Ubac 20 nov 98
Bamelec	Mr Mokamanede G.	travaux et bâtiments	à compléter	15-sept-98	07-sept-98	Ok. Bome 5 nov 98
Bangui Chimie	Mr Verdun	commerce général	31-juil-98	17-sept-98	03-nov-98	Ok. Bica 30 oct 98

系私

Nom de la Société, entreprist, etc.	Nom Gérant, Directeur Général, etc.	Activités	Patente 1998		Attestation de Régularité		Quitus Oess	Attestation Bancaire
					Fi-scale-98			
Batirama	Takoufou B.	artisan-bâtiment	08-oct-98		02-oct-98		a compléter si nécessaire	Ok, Bpme 6 oct 98
Beau Bois Constructor	Mr Moussa Fr.	travaux et bâtiments	12-sept-98		29-oct-98		06-nov-98	Ok, Bpme 11 nov 98
Bec	Mr Seredouma J.M.	travaux et bâtiments	07-sept-98		04-sept-98		20-janv-99	Ok, Libac 16 sept 98
Becair	Mr Ousmane Abdou	bureau d'études	a compléter		20-oct-98		26-nov-98	Ok, Bica 5 nov 98
Beninga De Ngakoulou Ph	Mr Beninga De Ngakoulou Ph	artisan	26-oct-98		27-oct-98		04-févr-99	Ok, Bpme 5 nov 98
Berraba	Mr Abdou Tayirou	bureau d'études, travaux et bât	a compléter		08-déc-98		11-déc-98	a compléter
Ceb	Koualet K.	import-export, artisan or & dia	27-mars-98		18-sept-98		16-oct-98	Ok, Bpme 12 janv 99
Cebo	Bonna J.	artisan	10-nov-98		11-nov-98		05-nov-98	Ok, Bpme 3 nov 98
Centra Service	Mr Dotar J.	travaux et bâtiments	a compléter		04-nov-98		05-nov-98	Ok, Bica 20 nov 98
Centraiel	Mr Verdun	industrie de production	12-mars-98		04-nov-98		03-nov-98	Ok, Bica 2 nov 98
Cfao SA	Mr Zapoulla	import-export, papeterie	16-févr-98		11-nov-98		05-nov-98	Ok, Libac 13 nov 98
Codrochim	Mr Payant J.	commerce, import-export	a compléter		09-nov-98		05-nov-98	Ok, Bica 5 nov 98
Comel	Mr Baidou P.	travaux et bâtiments	04-mars-98		16-oct-98		19-oct-98	Ok, Bica 30 nov 98
Constrame sarl	Mr Djibrine A.	construction et transport	26-févr-98		12-mars-98		03-nov-98	Ok, Bpme 28 oct 98
Coopérative des Artisans de l'Ouham-Fala	Mr Feidouan G.	travaux et bâtiments	a compléter		01-avr-98		09-févr-98	a compléter
Ctb	Mr Veketo M.	travaux et bâtiments	03-avr-98		14-avr-98		30-avr-98	a compléter
Cts	Mr Mardet C.	artisan, bâtiments	04-mars-98		04-avr-98		11-déc-98	Ok, Credit Mutuel 7 nov 98
Dameca	Mr Kamach J.	import-export, commerce géné	18-févr-98		30-sept-98		29-sept-98	Ok, Libac 30 sept 98
Dominor	Mr Domande Th	bureau d'études	26-janv-98		14-juil-98		22-juil-98	a compléter
Ecb	Mr Yacon	travaux et bâtiments	16-sept-98		29-oct-98		18-sept-98	Ok, Credit Mutuel 3 nov 98
Eimb	Mr Makpeyo V.	travaux et bâtiments	31-mars-98		27-oct-98		28-oct-98	a compléter
Entreprise-Trabageci	Mr Guéret R.	artisan, travaux et bâtiments	02-févr-98		09-févr-98		16-nov-98	Ok, Bica 11 janv 99
Entreprise K-pengba Pyrioua	Mr Ngottet P.	travaux et bâtiments	27-juil-98		04-nov-98		31-juil-98	Ok, Credit Mutuel 22 janv 99
Equitec Sarl	Mr Lawson A.	import-export	18-févr-98		09-nov-98		09-nov-98	Ok, Bica 19 janv 99
Etb	Mr Nangbei M.	artisan	27-avr-98		30-oct-98		a compléter si nécessaire	Ok, Bpme 2 nov 98
Eipb	Yangou Ph.	artisan, travaux et bâtiments	12-mai-98		09-oct-98		20-oct-98	Ok, Bica 15 janv 99
Eipb (2)	Mr Bouzo D.	artisan, travaux et bâtiments	12-nov-98		17-nov-98		18-nov-98	Ok, Bica 13 nov 98
Eipea	Mr Batoumbou J.	travaux et bâtiments, import-e	06-juil-98		19-oct-99		05-nov-98	Ok, Bpme 30 oct 98
Eire	Mme Ogui Rose	artisan, menuiserie	16-janv-98		23-sept-98		03-nov-98	Ok, Bpme 4 nov 98
Eis Cesar et Fils	Mr Kamalo J.	artisan, bâtiments	29-oct-98		04-nov-98		03-nov-98	Ok, Bica 28 oct 98
Eis Docka	Mr Manot Guelass	travaux et bâtiments	27-août-98		04-sept-98		24-sept-98	Ok, Credit Mutuel 10 nov 98
Eis Kim	Mr Kossi B.	artisan	03-nov-98		05-nov-98		a compléter si nécessaire	Ok, Bpme 3 nov 98
Eis Makc-koy	Mr Koyagueret	artisan	15-janv-98		22-janv-98		19-janv-98	Ok, Bpme 19 nov 98

Nom de la Société, entreprise, etc.	Nom Gérant, Directeur Général, etc.	Activités	Attestation de Régularité		Quitus Oess	Attention
			Patente 1998	Fiscale 98		
Eis Omega	Mr Odom R.	artisan, menuiserie	18-sept-98	18-sept-98	à compléter si nécessaire	Ok, Bica 11 janv 98
Eis Yamba	Mr Yamba B.	artisan, travaux et bâtiments	21-janv-98	06-nov-98	19-juil-98	Ok, Bpnc 3 nov 98
Eis Zokouma & Frères	Mr Matongo A.	artisan, travaux et bâtiments	11-janv-99	18-janv-99	à compléter si nécessaire	Ok, Bpnc 20 janv 99
Froid Centrafric	Mr Guegbenet B.	commerce général	26-janv-98	03-déc-98	18-nov-98	Ok, Bica 13 nov 98
Garage le Printemps	Mr Ngoane J.	artisan mécanicien	à compléter	30-déc-98	à compléter si nécessaire	Ok, Bpnc 4 janv 99
Gebo	Mr Bogo A.	travaux et bâtiments	02-mars-98	22-oct-98	20-août-98	Ok, Ubae 12 janv 99
Gecotrap	Mr Yeinzapa G.	travaux et bâtiments	13-janv-98	19-janv-98	15-janv-98	à compléter
Genecom	Mr Koungengbe M.	travaux et bâtiments	15-févr-99	création d'entreprise	création d'entreprise	Ok, Ubae 19 fév 99
Générale Immobilière SA	Mr Tago H.	Bâtiment, menuiserie	01-avr-98	12-nov-98	04-févr-99	Ok, Bpnc 10 nov 98
Gerco	Mr Ndaka-Bongo R.	travaux et bâtiments	15-mai-98	30-déc-98	03-nov-98	Ok, Bpnc 10 nov 98
Geth Sarl (Groupe Entreprises Thoms)	Mr Katimba H.	travaux et bâtiments	25-févr-98	06-avr-98	24-août-98	Ok, Bica 5 nov 98
Gromotech	Mr Pombot J.	travaux et bâtiments	01-avr-98	25-sept-98	25-sept-98	Ok, Credit Mutu 30 oct 98
Groupe Jean-Marie	Mr Guengoua M.	import-export	07-avr-98	17-sept-98	17-déc-98	Ok, Bica 21 déc 98
Gib Centrafrique	Mr Bébé M.	artisan	13-oct-98	20-oct-98	à compléter si nécessaire	à compléter
High Tech	Mme Hissein V.	import-export, électronique	06-févr-98	20-oct-98	20-oct-98	Ok, Ubae 6 mai 98
Interco	Mr Massikini M.	travaux et bâtiments	30-oct-98	04-nov-98	03-nov-98	Ok, Bpnc 9 nov 98
International Afrique Diffusion	Risasi Yongo Losingo	agence d'affaires	13-mai-98	04-nov-98	17-nov-98	Ok, Bica 29 avr 98
Investissement Commercial Organisation	Mme Robinet A.	artisan, bâtiments	14-oct-98	03-nov-98	06-nov-98	Ok, Credit Mutu 29 oct 98
JLB entreprise	Mme Beassem L.	commerce général, import-exp	à compléter	27-nov-98	04-déc-98	à compléter
Knk Sarl	Mr Madido O.	travaux et bâtiments	30-janv-98	17-nov-98	14-oct-98	à compléter
Kriss Oubangui sarl	Mr Gazambeli M.	import-export	23-avr-98	20-nov-98	15-nov-98	Ok, Bpnc 25 juil 98
Lebrun-International Divers	Mr Lebrun	artisan, bâtiments	14-août-98	24-août-98	19-août-98	Ok, Ubae 30 nov 98
Leprévost et Cie	Mr Brontesi L.	import-export	01-févr-99	19-nov-98	01-janv-99	Ok, Ubae 1 mars 99
LJEMM	Mr Sika V.	import-export, matériel médical	15-sept-98	27-janv-99	-	Ok, Bica 15 avr 99
Loungoulah	Mr Loungoulah P.	artisan	20-avr-98	18-sept-98	05-févr-99	Ok, Bica 19 mai 98
Luxe Décor	Mr Moune A.	travaux et services	06-avr-98	30-nov-98	04-févr-99	Ok, Ubae 4 déc 98
Maison Afrique	Mr Ibamukipangu	tailleur	03-avr-98	25-sept-98	24-nov-98	Ok, Bica 6 nov 98
Maxi Service	Mr Ngbalanga Ch.	artisan, bâtiments	16-mars-98	17-nov-98	12-juil-98	Ok, Bpnc 3 nov 98
Mba	Mr Bette J.	artisan, menuiserie	09-avr-98	04-nov-98	à compléter si nécessaire	à compléter
Mib	Mr Mada B.	Bâtiment	19-janv-98	23-oct-98	24-sept-98	Ok, Bpnc 6 nov 98
Multi Service Artisanal	Mr Fedouam P.	artisan, menuiserie, transport	18-févr-98	06-nov-98	05-nov-98	Ok, Bpnc 4 nov 98
Ndroundroukando	Mme Ndroundroukando	commerce général	07-avr-98	24-déc-98	-	Ok, Bpnc 18 déc 98
New Tech Institut Sarl	Mr Singha Bengba S.	import-export	06-nov-98	09-nov-98	09-nov-98	Ok, Bica 11 nov 98

Nom de la Société entreprise, etc.	Nom Gérant, Directeur Général, etc.	Activités	Attestation de Régularité		Quitus OESS	Attestation Bancaire
			Patente 1998	Fiscale-98		
Nouvelles Messageries Centrafricaines	Kassab V.	import-export, papeterie	24-févr-98	11-nov-98	13-nov-98	Ok. Bpnc 17 nov 98
Odic Beya Nkondolo	Mr Odic Beya Nkondolo	commerce général	30-oct-98	30-nov-98	22-janv-99	Ok. Ubae 26 janv 99
Ouavema Bâtiments et Travaux Publics	Mr Ouayema B.	travaux et bâtiments	27-oct-98	30-oct-98	15-janv-98	Ok. Ubae 2 nov 98
Papeterie Promotion	Melle Nzapakomada Y.	commerce général	25-janv-99	21-févr-99	à compléter si nécessaire	Ok. Ubae 26 janv 99
Papyrus	Sficas Y.	import/export, commerce. pap.	12-mars-98	04-nov-98	05-nov-98	Ok. Bpnc 16 nov 98
Pis Yougam	Mr Yougam M.	intermédiaire en services	29-avr-98	04-nov-98	18-janv-99	Ok. Ubae 4 nov 98
PSP Multiservices	Mr Yodo B.	import-export, travaux et bâtir	20-oct-98	21-janv-99	18-janv-99	Ok. Bpnc 11 janv 99
Redanga D	Mr Redanga D.	bureau d'études et construction	29-janv-98	06-nov-98	à compléter si nécessaire	à compléter
Scad	Mr Kamach J.	exploitation forestière	02-mars-98	27 mars 98 à Mbaliki	3 juil 98 à N'baliki	Ok. Ubae 30 juil 98
Scar SA	Kassab V.	import-export, commerce	18-févr-98	16-sept-98	16-sept-98	Ok. Bpnc 17 nov 98
Scobip Sarl	à compléter	travaux et bâtiments	11-mai-98	30-oct-98	03-nov-98	Ok. Ubae 30 oct 98
Seceti	Mr Wodobode JP.	études et ingénierie	à compléter	20-juil-98	à compléter si nécessaire	Ok. Bpnc 2 nov 98
Socagi	à compléter	import-export	23-févr-98	27-nov-98	23-nov-98	Ok. Ubae 15 nov 98
Socairap sarl	Mr Mokanzo P.	travaux et bâtiments	20-oct-98	03-nov-98	02-nov-98	Ok. Bpnc 3 nov 98
Sodicaf	Mr Nambale R.	travaux et bâtiments	à compléter	17-sept-98	21-sept-98	Ok. Ubae 30 nov 98
Souregui	Mr Kangui B.	import-export	27-oct-98	09-oct-98	12-nov-98	Ok. Ubae 6 nov 98
Star	Mr Agwu S.	artisan, menuiserie	31-mars-98	09-nov-98	à compléter si nécessaire	Ok. Bpnc 23 nov 98
Sté Jean Marie	Mr Seredouma J.	import-export	31-mars-98	04-sept-98	20-janv-99	Ok. Ubae 16 sept 98
Stop Affaires	Nabana S.	artisan	12-nov-98	17-nov-98	17-nov-98	Ok. Ubae 16 nov 98
Trabagéci Sté	Mr Guéret R.	artisan bâtiment	02-févr-98	09-sept-98	16-nov-98	Ok. Bpnc 11 nov 99
Uban	Mr Nambogona B.	travaux et bâtiments	17-juil-98	17-juil-98	27-juil-98	à compléter

別添 5-7. 一般的建築資材費・建設機械レンタル料・人件費・学校備品単価

建築資材費

単位：CFA フラン

	品 目	単位	単 価	備 考
1	普通セメント	袋	135,000~150,000	1袋 50Kg
2	砂	m ³	15,000~22,000	季節により変動
3	コンクリート用骨材	m ³	17,000~25,000	季節により変動
4	砕石	m ³	17,000~25,000	季節により変動
5	鉄筋 6φ 8φ 10φ 12φ	本	1,800 2,500 3,000 3,500~4,000	1本 12m
6	コンクリートブロック t100 t150 t200	ヶ	250~300 400~500 600~650	200×400
7	煉瓦	ヶ	75~100	300×150×150
8	木材 白木 赤木	m ³	80,000 125,000	カンナなし製材
9	合板	枚	15,000~20,000	1,250×2,500 t15
10	亜鉛鉄板 t0.6	m	5,800	W900

備品の価格

単位：CFA フラン

	品 目	単位	単 価	備 考
1	生徒用一体型机・椅子	ヶ	23,000	
2	教師用机	ヶ	50,000	
3	校長用机	ヶ	60,000	
4	椅子	ヶ	16,000	
5	キャビネット	ヶ	90,000	
6	黒板	ヶ	21,000	

建設機械のレンタル料

単位：CFA フラン

	品 目	単位	単 価	備 考
1	ブルドーザー 5 t	半日	200,000	
2	ブルドーザー 10 t	半日	200,000	
3	ブルドーザー 15 t	半日	200,000	
4	ブルドーザー 20 t	半日	200,000	
5	ダンプトラック 2 t	日	80,000	
6	ダンプトラック 4 t	日	80,000	
7	ダンプトラック 10 t	日	80,000	

人件費

単位：CFA フラン

	職 位	単位	単 価	備 考
1	建築技術者	月	150,000~200,000	
2	電気設備技術者	月	150,000~200,000	
3	機械設備技術者	月	150,000~200,000	
4	配管設備技術者	月	150,000~200,000	
5	土木技術者	月	150,000~200,000	
6	測量士	月	150,000~200,000	
7	世話役	月	100,000~120,000	
8	大工	月	60,000~80,000	
9	鉄筋工	月	60,000~80,000	
10	塗装工	月	60,000~80,000	
11	左官工	月	60,000~80,000	
12	電気設備工	月	60,000~80,000	
13	配管工	月	60,000~80,000	
14	機械設備工	月	60,000~80,000	
15	普通作業員	月	25,000~30,000	

収集資料リスト

NO	資料名	発行元/年月日
1	Annual Report 1998	UNICEF/CAR, 12/1998
2	Loi No97.014 (教育に関する法律)	中央アフリカ政府、1997
3	Resume de Projet	WFP, 1999
4	世銀収集資料和訳 (Report for post conflict strategy)	WB
5	Programme Triennal D'Investissement Public 1998/2000	Ministere de la Refurme Economique, du Plan et de la Cooperation Internationale, 1998
6	Connaitre et Entretentr Notre Ecole	Minisere des enseignements de la Coordination des Recherches et de la Technologie, 1994
7	Aide-Memoire pour controle chantier	Coordination URCES, 1992
8	les projets educatifs de la cooperation franco-centrafricaine et les actions immediates a entreprendre	仏協力部, 1999
9	小学校時間割り	教育省
10	UNDP Projet SPPD Document	UNDP, 1998
11	Budget education 1997 他予算関連書類	教育省
12	CAR Donor Meeting 関連資料	中央アフリカ政府, 1998
13	Central Africa Republic Poverty Note	世銀、1998
14	質問表回答	計画省 1999
15	Plan National de Developpement de L'education (PNDE)	中央アフリカ政府、1999
16	Plan D'operations	UNICEF, 1996
17	Plan D'action	UNICEF, 1999

JICA